



RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 décembre 2011

SOMMAIRE

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL	3
RAPPORT DE GESTION	5
RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS.....	13
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	16
RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES STATUTAIRES.....	60
ETATS FINANCIERS STATUTAIRES	64
HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	98



ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 décembre 2011

Attestation de la personne physique responsable du rapport financier annuel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation. Le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. Le rapport de gestion inclus dans le présent rapport financier ne contient pas toutes les informations visées par le code de commerce. Celles-ci sont incluses dans le rapport de gestion qui sera présenté à l'assemblée générale des actionnaires.

Le 19 avril 2012
Le Président du Conseil d'Administration
Dominique Thormann



RAPPORT DE GESTION

31 décembre 2011

GRUPE DIAC - ACTIVITE COMMERCIALE (A FIN DECEMBRE 2011)

Les immatriculations

Le marché automobile toutes marques est en recul de -1,3% par rapport à fin décembre 2010, avec 2,634 millions de véhicules vendus.

Dans ce contexte, Renault atteint un volume de 593 089 immatriculations, pour une part de marché VP+VU en recul de 1,2 point à 22,5%.

Sur le marché Grand Public (y compris PGR), Renault immatricule 270 034 véhicules, en baisse de 12,4% par rapport à décembre 2010. En parallèle, les immatriculations Entreprise ont reculé de 1,1% pour atteindre 267 500 véhicules.

81 384 véhicules Nissan ont été immatriculés sur l'année, en nette progression de 32,6% par rapport à l'année dernière. La part de marché de la marque progresse de 0,8pt à 3,1%.

Les ventes de Dacia représentent 94 281 immatriculations, en diminution de 14,3% et 3,6% de part de marché contre 4,1% en décembre 2010, suite à une baisse des immatriculations de Sandero et Logan.

L'activité du Groupe Diac

Le Groupe Diac a réalisé 338 068 nouveaux dossiers, contre 325 318 en 2010 (hors dossiers Cogéra). La performance commerciale du Groupe Diac s'améliore par rapport à 2010, la pénétration VN toutes marques s'établissant à 34,5% (contre 32,0% à fin décembre 2010).

L'évolution défavorable des taux de refinancement a entraîné des révisions de tarification à la hausse en mars, juillet et décembre visant à améliorer le niveau de nos marges, tout en poursuivant la stratégie de promotion des services.

Dans ce contexte, la marge acquise complète s'établit à 289,7Meur soit +0,3Meur. Cette évolution est justifiée par un effet volumes favorable compensant un retrait des taux de marge financière.

▪ En VN Renault,

Les volumes financés s'inscrivent à 220 206 dossiers, relativement stables à +0,3% par rapport à 2010. Le taux de pénétration sur immatriculations Renault s'établit à 37,1%, supérieur de +2,5 point par rapport à décembre 2010.

DIAC (117 407 dossiers contre 117 057 en décembre 2010)

La performance de Diac se révèle stable (+350 dossiers) par rapport à l'an passé avec un marché du Particulier fortement soutenu par la fin de la prime à la casse sur le 2^{ème} semestre 2010 et sur le 1^{er} semestre 2011 (commandes de fin 2010 livrées en 2011) (94 564 dossiers en 2011 soit une pénétration de 38,0% vs 96 060 dossiers / 33,7% à fin décembre 2010).

DIAC LOCATION (102 799 dossiers contre 102 515 en décembre 2010)

L'activité entreprise confirme sa performance avec un taux d'intervention à 38,4% (vs 37,9% en 2010). Cette légère hausse de la performance est réalisée sur une base d'immatriculations entreprises plus faible (-1,1%) ainsi les volumes sont identiques à 2010.

- **En VN + VO Nissan**, les financements sont également en net développement avec 17 471 dossiers réglés qui s'expliquent par la hausse des ventes du constructeur (+32,6%) additionnée à la hausse de la pénétration VN du Groupe DIAC (20% en 2011 contre 15,9% en 2010).
- **L'activité VO Renault** gagne 5 342 dossiers (soit 71 630 VO Renault en 2011).
- Avec 28 537 dossiers depuis le début de l'année, pour un taux d'intervention VN de 30,3% (en hausse de +4,5 points), **l'activité Dacia** recule du fait de la baisse de 14,3% des immatriculations constructeur.

Les montants financés s'élèvent à 3,9Geur contre 3,7Geur en 2010 (soit +5,9%). A noter, la hausse de 210 euros des montants moyens financés Groupe Diac liée à la fin des primes de l'Etat, à la hausse du poids des produits avec ER et à la baisse du poids de Dacia dans le mix.

Les encours productifs financiers clientèle (hors affacturage) s'établissent à fin décembre 2011 à 6,0Geur (en progression de 4,5% par rapport à décembre 2010). A noter que comme l'an passé ces encours sont affichés en progression sur l'année 2011.

Les financements aux réseaux (Cogera) affichent un encours productif moyen de 2,2Geur (hors affacturage), en hausse de 5,5% par rapport à décembre 2010.

Après un début d'année 2011 marqué par une baisse modérée des encours, ces derniers ont connu une recrudescence au cours de l'été justifiée par le décalage dans le temps des facturations lié aux effets du tsunami au Japon. L'activité s'est en outre accélérée à compter de Septembre pour atteindre des niveaux historiquement hauts sur le dernier trimestre de l'année.

- Les facturations en volume VN Renault (dont RRG) ont baissé de 1,2% sur l'année, mais sont compensées par une valeur unitaire des véhicules en progression de 477 euros, tandis que la durée moyenne de règlement des concessions augmente de 1 jour à 45 jours. En conséquence l'encours moyen VN progresse de 4,7% sur la période.
 - Les facturations VN Dacia (dont RRG) connaissent une chute en volume de 14,8% mais le segment affiche un encours en hausse de 2,3% à 113Meur dû à une valeur unitaire moyenne en croissance de 2 580 euros.
 - Les facturations VN Nissan présentent une hausse de 40,6% avec une valeur unitaire en augmentation de 1 500 euros sur la période. La hausse de 46,8% de l'encours moyen souligne le succès des modèles de la marque (Quashqai et Juke).
 - L'encours moyen de l'activité VO de l'ensemble des marques progresse de 6,8%. Si le volume de facturations croît de 6,6% en revanche la valeur unitaire des VO financés baisse de 400 euros. La DMR diminue sur RRG (-3 jours) et Nissan (-2 jours) alors qu'elle reste stable à 65 jours sur les concessions Renault.
 - L'activité pièces de rechanges des concessions Renault diminue légèrement avec des facturations en baisse de 1,3% et un encours qui suit cette tendance (-1,1%). La DMR totale est légèrement moindre compte tenu de son raccourcissement de 9 jours sur Nissan à 57 jours soit la même durée stable que les concessions Renault.
- **Concernant l'assurance :**

Le portefeuille global des assurances emprunteurs progresse de 8,0% passant de 679 755 à 733 825 dossiers en parc à fin décembre 2011. Le parc de contrats Garantie Présence et EGVO (avec et sans financement) est en progression de 20,3% (+20 825 dossiers), dans un contexte de légère hausse des livraisons VO Renault de +1%.

Le nombre d'adhésions Renault/Dacia recule de 2,4% mais le TGA s'inscrit en hausse de 2,2 points à 150,8%. Sur Nissan, le nombre d'adhésions est en nette amélioration de +70,5% et le TGA est quasi stable à 123,4% (-0,2pt). Ceci reflète la poursuite de la politique marketing de développement des services, illustrée en 2010 par le lancement d'offres avec plusieurs assurances packagées.

GROUPE DIAC – PRESENTATION FINANCIERE (A FIN DECEMBRE 2011)

Le résultat avant impôts du Groupe Diac s'établit à fin décembre 2011 à 242,0Meur, en progression de +38,9Meur par rapport à 2010. Cette évolution s'explique par :

▪ **Une marge brute hors services en amélioration de +17,1Meur :**

La marge brute financière progresse de +12,7Meur sur les activités de financement à la clientèle (hors affacturage), conséquence de la hausse des encours moyens (+245Meur) et de celle des taux de production des encours Diac et Diac Location (+6bp).

La marge brute hors services de l'activité réseau augmente de +1,6Meur mais recule en % de l'EPM (à 1,78% en 2011 vs 1,89% en 2010).

La valorisation à la juste valeur des titres participatifs émis par Diac génère cette année un produit de 1,6Meur contre une charge de 1,2Meur l'année dernière, soit une variation de +2,8Meur par rapport à fin décembre 2010.

▪ **La baisse de -2,4Meur de la marge sur services :**

Les participations bénéficiaires et les commissions variables s'établissent à 26,8Meur, soit -1,9Meur par rapport à décembre 2010 dont -1,3 Meuros de commissions variable DIPE et -1,1 Meuros de participation bénéficiaire assistance.

En 2010, Diac Location avait perçu +0,7 Meuros de participation bénéficiaire carburant (relative aux années 2007, 2008, 2009).

Ainsi, en dehors de ces éléments, la marge sur services du groupe Diac est en progression de +0,2Meuros avec la hausse des commissions perçues conséquence de la politique commerciale axée sur le développement des services.

▪ **Les autres produits et charges bancaires en diminution de -0,6Meur :**

Essentiellement :

- un écart défavorable de -6,2Meur sur Bonus écologique (-1,1Meur en 2011 vs +5,1Meur en 2010).
- l'actualisation de la provision pour couvrir le risque de défaillance du réseau sur ses engagements de reprise ayant un effet favorable de +5,1Meur du fait de la sortie du périmètre alerte/pré-alerte de concessionnaires.
- la reprise de provision en 2010 de 3Meur sur Diac suite aux travaux de rapprochement outil de gestion/outil comptable.
- une reprise de provision de 1,6Meur en mai 2011 au titre des écarts comptabilité/gestion sur comptes acheteurs sur valeur résiduelles générant un écart favorable de 2,8Meur relativement à 2010 (dotation en 2010 de provision à hauteur de 1,2Meur).
- le provisionnement du risque sur valeur résiduelle des véhicules TT3 en location opérationnelle à hauteur de -2,1Meur.
- la perception de prime de segment en écart favorable par rapport à décembre 2010 de +1,5Meur.
- une variation favorable de 0,8Meur de la quote-part versée à Sofinco sur l'activité Novafi.
- des intérêts moratoires de 0,3Meur sur la restitution de TVA sur remboursement anticipés sur Diac Location.

▪ **Des coûts de distribution en évolution favorable de +11,2Meur :**

La rétrocession au constructeur du surplus de marge instantanée réalisé sur l'activité entreprise génère un produit de 2,9Meur cette année, en évolution favorable de +10,6Meur par rapport à fin décembre 2010.

A cela s'ajoute un renouvellement en 2011 de la participation de la Diac à des campagnes de communication conjointes à Renault et Nissan à hauteur de 4,7Meur, soit une baisse de 3,1Meur par rapport à la participation de 2010.

L'évolution de l'activité commerciale et du portefeuille justifiant un surcoût de -2,5Meur.

▪ **Un coût du risque en évolution favorable de +15,4Meur**

- Dont Diac +4,8 Meur :

La stabilisation du coût du risque constatée sur l'activité des financements à la clientèle +0,5Meur est la conséquence du maintien de nos saines conditions d'acceptation dans le contexte stable de l'environnement économique. Le volume de nos mutations en contentieux en recul par rapport à 2010, positionne l'année écoulée dans les « crus » de la décennie. Après 18% en valeur de moins en 2010 qu'en 2009, 2011 est en recul de 9%.

Dans le même temps, la courbe des taux de récupération a connu, dans le second semestre de l'année un fléchissement. Le poids du surendettement dans le portefeuille pèse sur le niveau des récupérations en raison des délais des accords mis en place par la Banque de France.

L'espérance de récupération s'établit donc à 53,99% fin décembre 2011 contre 56,19% fin décembre 2010.

Concernant, le produit du coût du risque de l'activité « Facility Management » (encours en déchéance du terme de l'activité carte RDP / Personnalis laissés en gestion chez Cofinoga), il s'élève à +3Meur, en écart favorable de 4,3Meur par rapport à 2010 avec un taux de provisionnement de l'encours de 55%.

Enfin le coût du risque de la SEP Novafi est en baisse de 1Meur en raison notamment des mesures prises pour resserrer l'acceptation.

- Dont Diac Location +0,6Meur :

Le coût du risque Diac Location s'établit à -2,8Meur conséquence de la maîtrise des mutations au contentieux en diminution de 3,6Meur d'une année sur l'autre.

Le taux de récupération a globalement progressé de 3,27 points pour s'établir à 83,06% et ce malgré un fléchissement au cours du deuxième semestre 2011 en liaison avec une moindre performance du marché VO constatée dans les centres de ventes aux enchères publiques.

A souligner l'évolution favorable sur les provisions des comptes acheteurs (reprise de 0,8Meur contre 0,2Meur en 2010)

- Dont Cogéra +10,1Meur :

- Le coût du risque Cogera s'établit en gain de 9,8Meur contre une charge de 0,3Meur au titre de 2010
 - o Une augmentation du provisionnement collectif en écart défavorable de 4,8Meur soit une dotation de provision de 4,2Meur à fin décembre 2011 contre une reprise de 0,6Meur pour l'année 2010 en raison de l'augmentation de l'assiette de provisionnement (encours moyen 12 mois en hausse de +225Meur) et d'une augmentation du taux de couverture (0,16 point contre -0,16 point précédemment).
 - o Une charge du provisionnement technique en écart défavorable de 5,2Meur (augmentation des encours de 44Meur et révision à la hausse du taux de couverture).
 - o La charge du provisionnement des encours sous surveillance présente un effet favorable de 5,2Meur (diminution des encours de 60Meur sur 2011 avec sortie en encours sain de 2 groupes).
 - o Les encours des groupes en alerte et pré-alerte sont en forte diminution (-85Meur contre -31Meur en 2010) en raison du passage en sain de 4 groupes et de l'absence de déclassement de nouveaux groupes en douteux, soit un effet favorable de 14,9Meur généré au titre de la variation des provisions.

▪ **Des frais de fonctionnement en évolution défavorable de -1,8Meur, s'expliquant par :**

- un produit de restitution de TVA pour +1,6Meur, relatif aux indemnités de remboursements anticipés de Diac Location sur la période 1999-2008.
- la hausse de la charge de CVAE de Diac compte tenu de l'assiette (valeur ajoutée) : -3 Meur.
- plusieurs redressements fiscaux sur la TP Diac Location générant un écart favorable de +1,1Meur entre 2010 et 2011 (reprise nette à 4,2Meur en 2011 au titre du litige fiscal sur la TP 2008 contre 3,1Meur en 2010 au titre du litige fiscal sur la TP 2007).
- un produit de 2Meur sur l'exercice 2010 sur Diac Location du fait du dégrèvement de taxe professionnelle 2009.
- une hausse de -1Meur des refacturations informatiques.
- une baisse des dotations aux amortissements de 0,8Meur du fait du ralentissement des investissements informatiques.
- une baisse des frais de personnel de 0,8Meur consécutive à la baisse des effectifs moyens et au provisionnement en 2010 d'une prime exceptionnelle versée en 2011.

En % des encours, le ratio s'améliore. Les effectifs (y compris RGM) s'inscrivent à 1 239 CDI/CDD contre 1 216 à fin décembre 2010.

DIAC S.A – L'ACTIVITE COMMERCIALE

Diac SA a financé sur l'exercice 231 454 dossiers (hors IL et VC Nissan), soit une progression de 5,01% par rapport à 2010.

Les montants financés s'inscrivent à 2,4Geur, en augmentation de 6,4% par rapport à l'an passé. L'encours moyen productif s'inscrit à 3,8 Geur contre 3,7Geur sur l'exercice précédent.

DIAC S.A – LE COMPTE DE RESULTAT

Le résultat avant impôts de Diac s'établit en 2011 à 97,2Meur dont 4.1Meur de plus-value de cession des titres Sigma (2,58% de l'encours moyen), en hausse de 19,9Meur par rapport à 2010. Cette évolution s'explique par :

- ✓ La marge brute hors services progresse de +5,8Meur avec un encours moyen qui croît de 117,9Meur et un taux de marge financière qui s'affiche en légère baisse à 4,92% contre 4,97% en 2010. En 2011, la valorisation à la juste valeur des titres participatifs se traduit par un produit de +1,6Meur, soit un effet favorable de 2,8Meur par rapport à fin décembre 2010.
- ✓ Une baisse de la marge sur services de -0,7Meur :
Les participations bénéficiaires (Perte Financière, Garantie Présence et Assistance) s'établissent à 17,9Meur, soit +0,7Meur par rapport à décembre 2010.
 - Les commissions variables (DIPE) s'établissent à 3,4Meur, -1,3Meur par rapport à 2010, suite au passage de cette activité à Malte depuis janvier 2010.
 - Les commissions perçues par la SEP en recul de -0,9Meur par rapport à l'année 2010.
 - Les commissions perçues augmentent de +0,8Meur découlant de la hausse de +8,0% du portefeuille entre 2010 et 2011.

✓ Les autres produits et charges bancaires s'affichent en évolution favorable de +0,1Meur :

Cette évolution s'explique essentiellement par :

- La reprise de provision en 2010 de 3Meur suite aux travaux de rapprochement outil de gestion/outil comptable.
- L'actualisation de la provision pour couvrir le risque de défaillance du réseau sur ses engagements de reprise ayant un effet favorable de +2,7Meur du fait de la sortie du périmètre alerte/pré-alerte de concessionnaires.

✓ Les coûts de distribution sont en écart favorable de +6,0Meur :

La rétrocession par le constructeur du surplus de marge instantanée réalisée sur l'activité entreprise génère un produit de 8,4Meur cette année, en évolution favorable de +3,5Meur par rapport à fin décembre 2010.

A cela s'ajoute un renouvellement en 2011 de la participation de la Diac à des campagnes de communication conjointes à Renault et Nissan à hauteur de 4,7M€, soit une baisse de 3,1Meur par rapport à la participation de 2010.

L'évolution de l'activité commerciale et du portefeuille justifient le résiduel.

✓ Le coût du risque est en évolution favorable de +4,8Meur :

La stabilisation du coût du risque constatée sur l'activité des financements à la clientèle +0,5Meur est la conséquence du maintien de nos saines conditions d'acceptation dans le contexte stable de l'environnement économique. Le volume de nos mutations en contentieux en recul par rapport à 2010, positionne l'année écoulée dans les « crus » de la décennie. Après 18% en valeur de moins en 2010 qu'en 2009, 2011 est en recul de 9%.

Dans le même temps, la courbe des taux de récupération a connu, dans le second semestre de l'année un fléchissement. Le poids du surendettement dans le portefeuille pèse sur le niveau des récupérations en raison des délais des accords mis en place par la Banque de France.

L'espérance de récupération s'établit donc à 53,99% fin décembre 2011 contre 56,19% fin décembre 2010.

Concernant, le produit du coût du risque de l'activité « Facility Management » (encours en déchéance du terme de l'activité carte RDP / Personnalisation laissés en gestion chez Cofinoga), il s'élève à +3Meur, en écart favorable de 4,3Meur par rapport à 2010 avec un taux de provisionnement de l'encours de 55%.

Enfin le coût du risque de la SEP Novafi est en baisse de 1Meur en raison notamment des mesures prises pour resserrer l'acceptation.

✓ Les frais de fonctionnement sont en légère évolution défavorable de -0,2Meur essentiellement liés à :

- une hausse des impôts et taxes de 3Meur due à une forte augmentation de la valeur ajoutée entre 2009 et 2010 (assiette de calcul de la CVAE).
- une baisse des frais de personnel (+0,7Meur) consécutive à la baisse des effectifs moyens et au provisionnement en 2010 d'une prime exceptionnelle versée en 2011.
- une baisse des refacturations pour un effet favorable de +2Meur.

✓ Les APCE sont en forte augmentation sur 2011 de +4,1Meur :

Essentiellement liés à la cession des titres Sigma à Diac Location à la valeur de la situation nette comptable soit une plus-value de 4,1Meur. Ceci étant sans impact sur le Groupe Diac.

PERSPECTIVES 2012

Diac maintiendra une tarification avec des assurances emprunteurs pour avoir un taux bien positionné dans le marché et maintenir ainsi une forte contribution.

Nous intensifierons nos actions sur le financement new deal notamment sur Dacia ce qui nous permettra d'avoir une offre extrêmement attractive sur le marché.

Avec la DCF Renault, nous veillerons à un bien meilleur suivi des équipes Renault sur la gestion des fins de contrats Diac.

En VO Renault et Dacia, notre objectif est de maintenir notre dynamisme avec une tarification identique au VN et la vente de services tels que les assurances emprunteurs et les extensions de garanties. Un effort tout particulier sera porté auprès des agents.

Pour Nissan Finance, nous poursuivrons avec le constructeur nos communications attractives sur les produits fidélisants "Entrez sans apport", mais nous favoriserons plus qu'en 2011 le crédit classique promotionnel.

Sur le VO Nissan, un plan d'action est mis en place dans chaque DR pour développer cette activité peu exploitée par le réseau avec l'aide de Nissan West (Le Club Occasions).

Diac Location s'attachera, en collaboration avec les équipes des constructeurs des marques de l'Alliance, à maintenir sa position de leader sur le marché des financements et services aux entreprises notamment en :

- maintenant sa performance sur les Grands Comptes, les Auto-Ecoles et les Loueurs Courte Durée tout en améliorant la rentabilité de ces marchés,
- augmentant la performance sur le marché des Artisans Commerçants,
- maîtrisant le coût du risque,
- développant significativement les volumes sur les marques Dacia et Nissan,
- poursuivant le déploiement du programme véhicule électrique,
- développant les nouveaux services et les nouveaux canaux de distribution.



**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES SUR LES COMPTES
CONSOLIDES**

31 décembre 2011

ERNST & YOUNG Audit
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris - La Défense 1

DELOITTE & ASSOCIES
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

DIAC

Société Anonyme

14, avenue du Pavé Neuf
93168 Noisy-Le-Grand cedex

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société DIAC, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2011 ont été réalisées dans un environnement incertain, lié à la crise des finances publiques de certains pays de la zone euro (et en particulier de la Grèce), qui est accompagnée d'une crise économique et d'une crise de liquidité, qui rend difficile l'appréhension des perspectives économiques. C'est dans ces conditions qu'ont été réalisées les appréciations décrites dans la note 4 de l'annexe aux comptes consolidés.

Dans ce contexte et en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour couvrir des risques de crédit inhérents à ses activités, tel que cela est mentionné dans les notes 2-E, 5-4, 5-5, 5-12 et 5-24 de l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu les processus mis en place par la direction ainsi que leur adaptation à l'environnement de crise financière pour identifier ces risques, les évaluer et déterminer leur niveau de couverture par des provisions à l'actif ou au passif du bilan.

Nous avons apprécié l'analyse des risques encourus sur une sélection de débiteurs individuels ainsi que, pour une sélection de portefeuilles évalués collectivement, les données et les paramètres sur lesquels votre société a fondé ses estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris-La-Défense et Neuilly-Sur-Seine, le 23 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG Audit

DELOITTE & ASSOCIES

Micha MISSAKIAN

Charlotte VANDEPUTTE



ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

31 décembre 2011

SOMMAIRE

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT.....	18
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	20
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES.....	21
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES.....	22
1. APPROBATION DES COMPTES - DISTRIBUTIONS.....	22
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	22
A) <i>Evolutions des règles et méthodes comptables.....</i>	22
B) <i>Principes de consolidation</i>	23
C) <i>Présentation des états financiers.....</i>	23
D) <i>Estimations et jugements</i>	23
E) <i>Prêts et créances sur la clientèle et contrats de « Location Financement »</i>	23
F) <i>Les contrats de « Location Opérationnelle » (IAS 17).....</i>	26
G) <i>Opérations entre le groupe DIAC et l'alliance Renault - Nissan.....</i>	26
H) <i>Comptabilisation et évaluation du portefeuille de titres (IAS 39).....</i>	27
I) <i>Immobilisations (IAS16 / IAS36).....</i>	27
J) <i>Impôts sur les résultats (IAS12).....</i>	28
K) <i>Engagements de retraite et assimilés (IAS19).....</i>	28
L) <i>Passifs financiers (IAS 39)</i>	29
M) <i>Emissions structurées et dérivés incorporés (IAS 39)</i>	29
N) <i>Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (IAS 39).....</i>	29
O) <i>Secteurs opérationnels (IFRS 8).....</i>	31
3. STRUCTURE DU GROUPE	32
4. ADAPTATION AU NOUVEL ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER	32
5. NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	34
6. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES	57
7. LES RISQUES FINANCIERS	57

BILAN CONSOLIDE

ACTIF - en millions d'euros	Notes	12/2011	12/2010
Instruments dérivés	2	26	38
Prêts et créances sur les établissements de crédit	3	507	322
Prêts et créances sur la clientèle	4 et 5	9 107	8 335
Opérations de location opérationnelle	4 et 5	29	
Comptes de régularisation et actifs divers	6	233	184
Immobilisations corporelles et incorporelles	7	15	17
TOTAL ACTIF		9 917	8 896

PASSIF - en millions d'euros	Notes	12/2011	12/2010
Instruments dérivés	2	32	79
Dettes envers les établissements de crédit	8.2	5 781	4 764
Dettes envers la clientèle	8.3	12	16
Dettes représentées par un titre	8.4	2 686	2 714
Comptes de régularisation et passifs divers	10	646	633
Provisions	11	41	48
Dettes subordonnées	13	10	11
Capitaux propres		709	631
- Dont capitaux propres part des actionnaires de la société mère		705	629
<i>Capital souscrit et réserves liées</i>		61	61
<i>Réserves consolidées et autres</i>		483	434
<i>Gains ou pertes latents</i>		12	2
<i>Résultat de l'exercice</i>		149	132
- Dont capitaux propres part des participations ne donnant pas le contrôle		4	2
TOTAL PASSIF		9 917	8 896

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En millions d'euros	Notes	12/2011	12/2010
Intérêts et produits assimilés	19	563	574
Intérêts et charges assimilées	20	(286)	(309)
Commissions (Produits)		3	3
Commissions (Charges)		(3)	(4)
Gains (pertes) nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	21	2	(1)
Produits (charges) nets des autres activités	22	104	94
PRODUIT NET BANCAIRE		383	357
Charges générales d'exploitation	23	(120)	(118)
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		(3)	(4)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		260	235
Coût du risque	24	(17)	(32)
RESULTAT D'EXPLOITATION		243	203
Gains ou pertes nets sur autres actifs immobilisés			
RESULTAT AVANT IMPOTS		243	203
Impôts sur les bénéfices	25	(92)	(70)
RESULTAT NET		151	133
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle		2	1
Dont part des actionnaires de la société mère		149	132
Résultat net par action (*) et en euros		37,13	32,98
Résultat net dilué par action et en euros		37,13	32,98

(*) Résultat net - Part des actionnaires de la société mère rapportée au nombre d'actions

ETAT DE RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

En millions d'euros	12/2011	12/2010
RESULTAT NET	151	133
Autres éléments du résultat global	10	30
Opérations de couverture de flux de trésorerie	10	30
Ecart actuariel régimes de retraite à prestations définies		
RESULTAT GLOBAL	161	163
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle	2	1
Dont part des actionnaires de la société mère	159	162

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En millions d'euros	Capital	Réserves liées au capital	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Gains / pertes latents ou différés	Résultat net revenant aux actionnaires de la société mère	Capitaux propres (Part des actionnaires de la société mère)	Capitaux propres (Part des part.ne donnant pas le contrôle)	Total capitaux propres conso.
	(1)		(2)		(3)			(4)	
Capitaux propres au 31 décembre 2009	61		400		(28)	93	526	3	529
Affectation du résultat de l'exercice précédent			93			(93)			
Capitaux propres au 1 janvier 2010	61		493		(28)		526	3	529
Variations de valeur des instruments financiers (CFH & AFS) affectant les capitaux propres					30		30		30
Résultat de la période avant affectation						132	132	1	133
Résultat global de la période					30	132	162	1	163
Effet des variations de périmètre			1				1	(1)	
Distribution de l'exercice			(60)				(60)	(1)	(61)
Capitaux propres au 31 décembre 2010	61		434		2	132	629	2	631
Affectation du résultat de l'exercice précédent			132			(132)			
Capitaux propres au 1 janvier 2011	61		566		2		629	2	631
Variations de valeur des instruments financiers (CFH & AFS) affectant les capitaux propres					10		10		10
Résultat de la période avant affectation						149	149	2	151
Résultat global de la période					10	149	159	2	161
Effet des variations de périmètre et autres			(2)				(2)	1	(1)
Distribution de l'exercice			(81)				(81)	(1)	(82)
Capitaux propres au 31 décembre 2011	61		483		12	149	705	4	709

- (1) Le capital social de DIAC S.A. de 61 millions d'euros est composé de 4.000.000 actions de 15,25 euros entièrement libérées et détenues par RCI Banque SA.
- (2) Le solde des dividendes 2010 a été versé en mai 2011 pour 31 millions d'euros. Un acompte sur dividendes au titre de 2011 pour 50 millions d'euros a été décidé par le Conseil d'administration du 21/10/2011. Le total des dividendes versés en 2011 s'élève à 81 millions d'euros.
- (3) Comprend les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés en couverture des flux de trésorerie pour 12 millions d'euros à fin 2011.
- (4) Les participations ne donnant pas le contrôle correspondent, au 31 décembre 2011 à la part détenue par Renault S.A.S. dans Cogéra S.A.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En millions d'euros	12/2011	12/2010
Résultat net revenant aux actionnaires de la société mère	149	132
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	3	4
Dotations nettes aux provisions	(40)	(22)
Produits et charges d'impôts différés	29	22
Résultat net - part des participations ne donnant pas le contrôle	2	1
Autres (portefeuille d'instruments dérivés en juste valeur par résultat)	(2)	1
Capacité d'autofinancement	141	138
Autres mouvements (créances et dettes rattachées, charges constatées d'avance)	(34)	(1)
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net et autres ajustements	(42)	5
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	1 720	200
- Encaissements /décaissements liés aux créances sur établissements de crédit	(152)	326
- Encaissements /décaissements liés aux dettes sur établissements de crédit	1 872	(126)
Flux liés aux opérations avec la clientèle	(772)	(521)
- Encaissements /décaissements liés aux créances sur la clientèle	(768)	(74)
- Encaissements /décaissements liés aux dettes sur la clientèle	(4)	(447)
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	(63)	(891)
- Encaissements /décaissements liés aux dettes représentées par des titres	(29)	(909)
- Encaissements /décaissements liés aux valeurs à l'encaissement	(34)	18
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers		(1)
Diminution / augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	885	(1 213)
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	992	(1 076)
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(2)	(2)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	(2)	(2)
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(82)	(61)
- Dividendes versés	(82)	(61)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	(82)	(61)
Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie (A+ B+C)	908	(1 139)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture :	(1 196)	(57)
- Comptes (actif et passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(1 196)	(57)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture :	(288)	(1 196)
- Comptes actif et prêts à vue auprès des établissements de crédit	229	196
- Comptes passif et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(517)	(1 392)
Variation de la trésorerie nette	908	(1 139)

La ligne 'Trésorerie et équivalents de trésorerie' est composée de dépôts à vue et opérations au jour le jour. Ces éléments constitutifs sont présentés en notes 3 et 8.2.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

1. APPROBATION DES COMPTES - DISTRIBUTIONS

Les comptes consolidés du groupe DIAC, pour l'année 2011, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 20 mars 2012 et seront présentés pour approbation à l'Assemblée Générale du 21 mai 2012, à laquelle sera également proposée une distribution de dividendes de 12,71 euros par action, soit un total de 50,84 millions d'euros.

Pour mémoire, l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mai 2011 a fixé le dividende de l'exercice 2010 à 20,27 euros par action, soit un total de 81 millions d'euros.. Le total des dividendes versés en 2011 s'élève à 81 millions d'euros, comprenant le solde des dividendes 2010 versé en mai 2011 pour 31 millions d'euros, ainsi qu'un acompte sur dividendes au titre de 2011 pour 50 millions d'euros, décidé par le Conseil d'administration du 21/10/2011.

Les comptes consolidés sont exprimés en millions d'euros, sauf indication contraire.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du groupe DIAC de l'exercice 2011 sont préparés en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) publié par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) au 31 décembre 2011 et tel qu'adopté dans l'Union européenne à la date de clôture des comptes.

A) Evolutions des règles et méthodes comptables

Les normes, interprétations et amendements suivants, parus au Journal Officiel de l'Union européenne à la date de clôture des comptes annuels, sont appliqués pour la première fois en 2011 :

Norme / Interprétation	
IAS 24 révisée	Information relative aux parties liées
Améliorations de diverses normes	Améliorations des normes IFRS publiées en 2010
Amendement d'IAS 32	Instruments financiers : présentation - Classement des émissions de droits
IFRIC 19	Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres
Amendement d'IFRIC 14	IAS 19 – Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction - Paiements d'avance d'exigences de financement minimal

La première application de ces normes, interprétations et amendements n'a pas d'impact significatif sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2011.

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation l'amendement d'IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir – transfert d'actifs financiers » paru au *Journal Officiel* de l'Union européenne au 31 décembre 2011, et dont l'application est obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013. Le Groupe n'anticipe à ce jour aucun effet significatif sur les comptes consolidés du fait de l'adoption de cet amendement.

Les normes IFRS 10 « Etats financiers consolidés » et IFRS 11 « Partenariats », publiées par l'IASB en 2011, n'ont pas été adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2011. Elles ne sont donc pas applicables par anticipation à la clôture de l'exercice 2011. Néanmoins, le Groupe tient à préciser qu'il n'attend à ce jour aucun impact majeur du fait de leur application.

Les comptes consolidés du groupe DIAC sont, par ailleurs, intégrés globalement dans ceux du groupe RCI Banque.

B) Principes de consolidation

Périmètre et méthodes de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend, outre Diac S.A., les filiales sous contrôle exclusif, les participations sous contrôle conjoint (co-entreprises) ainsi que les sociétés sous influence notable (entreprises associées).

Les actifs titrisés de Diac S.A, Cogéra S.A. ainsi que les prêts consentis à Renault Retail Groupe pour lesquels le groupe DIAC a conservé la majorité des risques et avantages, sont maintenus à l'actif du bilan.

Les sociétés sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les entités sur lesquelles le groupe DIAC exerce un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés sur lesquelles le groupe DIAC exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les transactions significatives entre les sociétés consolidées, ainsi que les profits internes non réalisés, sont éliminés.

Les sociétés consolidées par Diac S.A. sont principalement les sociétés de financement des ventes de véhicules Renault, Nissan et Dacia ainsi que les sociétés de service associées.

C) Présentation des états financiers

Les états de synthèse sont établis selon le format proposé par le Conseil National de la Comptabilité dans sa recommandation n°2009-R-04 relative au « format des états de synthèse des établissements de crédit et des entreprises d'investissement sous référentiel comptable international ».

Le résultat d'exploitation inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles, comme les coûts de restructuration.

D) Estimations et jugements

Pour établir ses comptes, le groupe DIAC doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Le groupe DIAC revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes de celles qui avaient été prévues, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles.

La valeur recouvrable des créances sur la clientèle et les provisions sont les principaux postes des états financiers dépendant d'estimations et jugements.

E) Prêts et créances sur la clientèle et contrats de « Location Financement »

Principe d'évaluation (hors dépréciation) et de présentation des prêts et créances sur la clientèle

Les créances de financement des ventes à la clientèle finale et de financement du réseau appartiennent à la catégorie des « prêts et créances émis par l'entreprise ». A ce titre, elles sont enregistrées initialement à la juste valeur et comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux de rendement interne jusqu'à l'échéance ou, pour les créances à taux révisable, jusqu'à la date la plus proche de refixation du taux. L'amortissement actuariel de toute différence entre le montant initial de la créance et son montant à l'échéance est calculé selon la méthode du TIE.

Le coût amorti des créances de financement des ventes comprend, outre la part contractuelle de la créance, les bonifications d'intérêt reçues du constructeur ou du réseau, les frais de dossiers payés par les clients et les rémunérations versées aux

apporteurs d'affaires. Ces différents éléments, qui concourent au rendement de la créance, sont présentés en minoration ou majoration du montant de la créance. Leur constatation au compte de résultat fait l'objet d'un étalement actuariel au TIE des créances auxquelles ils sont rattachés.

Les résultats des opérations de revente de véhicules à l'issue des contrats de Location Financière sont classés parmi les « Produits (et charges) net(te)s des autres activités ».

Ainsi, les plus et moins values sur revente de véhicules relatives aux contrats sains, les flux de provisions pour risques sur valeurs résiduelles ainsi que les plus et moins values sur véhicules dégagées à l'occasion de sinistres et les indemnités d'assurance correspondantes sont classés dans les « Autres produits d'exploitation bancaire » et « Autres charges d'exploitation bancaire ».

Identification du risque de crédit

Différents systèmes de notation interne sont actuellement utilisés dans le groupe DIAC :

- Une notation groupe pour les emprunteurs « Réseau », utilisée aux différentes phases de la relation avec l'emprunteur (acceptation initiale, suivi du risque, provisionnement),
- Une notation groupe pour les contreparties bancaires, établie à partir des ratings externes et du niveau de fonds propres de chaque contrepartie,
- Pour les emprunteurs « Clientèle », différents systèmes de score d'acceptation sont utilisés en fonction des types de financement concernés.

Toute créance présentant un risque avéré de non recouvrement partiel ou total est classée parmi l'une des deux catégories suivantes :

- Encours douteux : le classement en créance douteuse intervient au plus tard lorsqu'une échéance est impayée depuis plus de trois mois. Le classement en douteux d'une créance entraîne le transfert en créance douteuse de l'intégralité des encours sur le client concerné,
- Encours douteux compromis : l'identification des encours compromis intervient lorsque la déchéance du terme (crédit) ou la résiliation du contrat (location) est prononcée en raison de la situation financière dégradée de la contrepartie. En l'absence de déchéance du terme ou résiliation, elle intervient un an au plus tard après le classement en encours douteux.

Les indemnités de résiliation et intérêts de retard sur les créances douteuses et compromises sont comptabilisées et dépréciées intégralement jusqu'à leur encaissement.

Le retour d'un encours douteux vers l'encours sain intervient lorsque les arriérés ont été apurés.

Dépréciation pour risque de crédit

Des dépréciations pour risque de crédit avéré sont constituées pour couvrir les risques de non - recouvrement des créances. Ces dépréciations sont déterminées sur base individuelle (selon le cas, de manière unitaire ou à partir d'une approche statistique des risques) ou sur base collective et classées au bilan en déduction des postes d'actif auxquels elles se rattachent.

Activité Clientèle

L'approche statistique sur base individuelle est appliquée à l'activité Clientèle. Elle vise à estimer la perte finale sur l'encours douteux, l'encours compromis et l'encours avec incident de paiement. Les créances « Clientèle » sont dépréciées par groupes de risque représentatifs des types de financement et des biens financés.

Les flux prévisionnels utilisés dans le cadre de la dépréciation statistique sont déterminés par l'application au montant des créances lors du défaut, d'un taux de récupération périodique en fonction de l'âge au douteux. Les flux de récupération sont projetés sur une durée de plusieurs années à l'issue de laquelle le dernier flux représente un forfait des récupérations au-delà de cette durée. Les taux de récupération utilisés résultent de l'observation des récupérations réelles, lissées sur une période de 12 mois.

La dépréciation sur encours douteux est calculée en comparant la valeur recouvrable estimée, constituée des flux de récupération prévisionnels actualisés, avec la valeur comptable des créances concernées. Etant donné le caractère statistique de la méthode permettant de mesurer les flux de récupération prévisionnels, le calcul de la valeur recouvrable estimée est effectué non pas individuellement pour chaque créance, mais collectivement par génération de contrats.

L'encours incidenté non douteux est déprécié en tenant compte de la probabilité de passage en douteux et sur la base d'un taux de récupération au moment du passage en douteux. Il s'agit d'incurred loss, le fait avéré étant constitué par un défaut de paiement inférieur à 3 mois.

Dans le cas où l'approche statistique sur base individuelle n'est pas pertinente, les créances incidentées et douteuses font l'objet d'un suivi unitaire, la dépréciation est alors déterminée en fonction d'une classification des entreprises et des phases de recouvrement ou de procédure engagées.

Les intérêts échus et courus sur créances douteuses sont intégralement dépréciés. Les flux de dépréciation viennent en déduction du poste d'intérêts et produits auxquels ils se rapportent.

Activité Réseau

Pour les encours les plus importants, tels que les créances réseau, la dépréciation des douteux est déterminée de façon unitaire sur base individuelle, en fonction d'une classification des entreprises et des phases de recouvrement ou de procédure engagées.

Les créances non douteuses font l'objet d'une approche reposant sur un examen individuel et un examen collectif du risque de crédit.

Les créances non douteuses dont l'examen individuel fait néanmoins apparaître un indicateur objectif de dépréciation sont distinguées des autres créances non douteuses et regroupées dans la catégorie des créances incidentées, créée à cet effet. La dégradation de la structure financière, de la rentabilité et du comportement de paiement de la contrepartie constitue le fait générateur du classement dans la catégorie des créances incidentées. Elle constitue également le fait générateur de la dépréciation.

Les créances incidentées font l'objet d'une dépréciation associant le taux de dépréciation des créances douteuses au taux de mutation des créances incidentées au douteux.

Compte tenu de la connaissance personnalisée de chaque contrepartie, les dépréciations sur créances incidentées peuvent également faire l'objet d'un ajustement d'expertise.

Les créances non douteuses dont l'examen individuel ne révèle pas d'indicateur objectif de dépréciation sont regroupées dans la catégorie des créances saines. Elles font l'objet d'un examen collectif du risque de crédit, appréhendé au travers du risque sectoriel.

Règles de passage en pertes

Lorsqu'une créance présente un risque avéré depuis trois ans et qu'aucun élément ne permet d'envisager le recouvrement, le montant de la dépréciation est repris et l'encours brut est passé en pertes sur créances irrécouvrables.

Dépréciation des valeurs résiduelles

Le groupe DIAC assure un suivi systématique et régulier des valeurs de revente des véhicules d'occasion afin notamment d'optimiser la tarification des opérations de financement.

La détermination des valeurs résiduelles des contrats se fait dans la plupart des cas par l'utilisation de grilles de cotation qui fournissent pour chaque catégorie de véhicules une valeur résiduelle caractéristique du couple durée / kilométrage.

Pour les contrats dans lesquels la valeur de reprise des véhicules n'est pas garantie au terme contractuel par un tiers externe, une dépréciation est constituée en comparant :

- a) la valeur économique du contrat : à savoir, la somme des flux futurs contractuels et de la valeur résiduelle réestimés aux conditions de marché à la date d'évaluation et actualisés au taux du contrat.
- b) la valeur comptable inscrite au bilan au moment de la valorisation.

La valeur de revente prévisionnelle est estimée en prenant notamment en compte l'évolution récente et connue du marché des véhicules d'occasion, qui peut être influencée par des facteurs externes (situation économique, fiscalité) ou internes (évolution de la gamme, baisse des tarifs du constructeur).

La dépréciation est calculée sans compensation avec les profits éventuels.

F) Les contrats de « Location Opérationnelle » (IAS 17)

En application de la norme IAS 17, le groupe DIAC opère une distinction entre les contrats de « Location Financement » et les contrats de « Location Opérationnelle ».

Le principal critère conduisant le groupe Diac à qualifier ses contrats de location en « Location Opérationnelle » est celui du « non – transfert » des risques et avantages inhérents à la propriété. Ainsi, les contrats qui prévoient que le véhicule loué soit repris en fin de contrat par une entité du groupe Diac sont qualifiés de contrat de « Location Opérationnelle », la majorité des risques et avantages n'étant pas transférée à un tiers extérieur au groupe. La qualification de location opérationnelle des contrats comportant un engagement de reprise par le groupe Diac tient également compte de la durée estimée de ces contrats. Celle-ci est très inférieure à la durée de vie économique des véhicules, estimée par le groupe Renault à 7 ans ou 8 ans selon le type de véhicules, ce qui conduit l'ensemble des contrats assortis de cet engagement à être considéré comme des contrats de location opérationnelle.

Les contrats de « Location Opérationnelle » sont comptabilisés en immobilisation louée et font apparaître au bilan les immobilisations en valeur brute desquelles sont déduits les amortissements et auxquelles s'ajoutent les créances de loyer et les coûts de transactions restant à étaler. Les loyers et les amortissements sont également comptabilisés de manière distincte au compte de résultat. Les coûts de transactions sont rapportés au résultat de manière linéaire. L'évaluation du risque de contrepartie et l'appréciation du risque sur les valeurs résiduelles ne sont pas remises en cause par cette classification.

Le traitement des opérations de revente de véhicules à l'issue de contrats de location opérationnelle est identique à celui exposé au point : « N - Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (IAS 39) ».

G) Opérations entre le groupe DIAC et l'alliance Renault - Nissan

Les transactions entre parties liées sont réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale si ces modalités peuvent être démontrées.

Le Groupe DIAC contribue à conquérir et fidéliser les clients des marques de l'alliance Renault - Nissan en apportant une offre de financements et de services intégrée à leur politique commerciale.

Les principaux indicateurs et flux entre les deux entités sont les suivants :

L'aide à la vente

Au 31 décembre 2011, le groupe DIAC a assuré 4 032 millions d'euros de nouveaux financements (cartes incluses) contre 3 825 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Relations avec le réseau de concessionnaires

Le groupe DIAC agit en partenaire financier afin de garantir et maintenir la bonne santé financière des réseaux de distribution de l'alliance Renault – Nissan.

Au 31 décembre 2011, les financements réseaux nets de provisions s'élèvent à 2 238 millions d'euros contre 1 933 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Au 31 décembre 2011, 308 millions d'euros sont des financements directement consentis à des filiales ou succursales du groupe Renault contre 351 millions d'euros au 31 décembre 2010.

En 2011, le réseau de concessionnaires a perçu, en tant qu'apporteur d'affaires, une rémunération de 90 millions d'euros contre 76 millions d'euros en 2010.

Relations avec les constructeurs

Le groupe DIAC règle les véhicules livrés aux concessionnaires dont il assure le financement. A l'inverse, en fin de contrat, le groupe DIAC est réglé par le groupe Renault du montant des engagements de reprise des véhicules dont ce dernier s'est porté garant. Ces opérations génèrent d'importants flux de trésorerie entre les deux groupes.

Au titre de sa politique commerciale et dans le cadre de campagnes promotionnelles, le constructeur participe à la bonification des financements octroyés à la clientèle par le groupe DIAC.

Au 31 décembre 2011, cette participation s'élève à 49 millions d'euros contre 38 millions d'euros en 2010.

H) Comptabilisation et évaluation du portefeuille de titres (IAS 39)

Les portefeuilles de titres sont classés suivant les catégories d'actifs financiers fixées par la norme IAS 39 et s'élèvent à 334 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

Titres détenus à des fins de transaction

Ce sont les titres destinés à être cédés à une très brève échéance ou détenus afin de réaliser des plus values.

L'évaluation de ces titres se fait à la juste valeur (coupons courus inclus), les variations de valeur étant comptabilisées au compte de résultat.

Titres disponibles à la vente

Catégorie par « défaut », elle regroupe les titres qui ne sont ni destinés à être détenus jusqu'à l'échéance, ni détenus à des fins de transaction.

L'évaluation de ces titres se fait à la juste valeur (intérêts courus inclus), les variations de valeur (hors intérêts courus) sont comptabilisées en réserve de réévaluation directement dans les capitaux propres. Les intérêts courus sont comptabilisés au compte de résultat. S'il existe une indication objective de la dépréciation de ces titres telle que défaut de paiement, probabilité croissante de faillite de l'emprunteur ou disparition d'un marché actif, la perte cumulée qui a été comptabilisée directement en capitaux propres doit être sortie des capitaux propres et comptabilisée en résultat.

I) Immobilisations (IAS16 / IAS36)

Les immobilisations sont comptabilisées et amorties selon l'approche par composants. Les éléments d'un ensemble plus ou moins complexe sont séparés en fonction de leurs caractéristiques et de leurs durées de vie ou de leur capacité à procurer des avantages économiques sur des rythmes différents.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition.

Les immobilisations corporelles autres que les terrains sont généralement amorties linéairement sur les durées estimées d'utilisation suivantes :

- Constructions 15 à 40 ans
- Autres immobilisations corporelles 4 à 8 ans

J) Impôts sur les résultats (IAS12)

Les retraitements apportés aux comptes annuels des sociétés consolidées afin de les mettre en harmonie avec les normes IAS, ainsi que les reports d'imposition dans le temps qui existent dans les comptes sociaux, dégagent des différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat comptable. Une différence temporaire est également constatée dès lors que la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale.

Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés. Selon la méthode du report variable retenue par le groupe DIAC, les impôts différés sont calculés en appliquant le dernier taux d'impôt voté à la date de clôture et applicable à la période de reversement des différences temporaires. Au sein d'une même entité fiscale (société juridique, établissement ou groupe d'entités redevable de l'impôt auprès de l'administration fiscale), les impôts différés actifs et passifs sont présentés de manière compensée, dès lors que celle-ci a le droit de compenser ses actifs et passifs d'impôts exigibles. Les actifs d'impôts différés sont dépréciés lorsque leur réalisation n'est pas probable.

Pour les sociétés intégrées globalement, un passif d'impôt différé est reconnu à hauteur des impôts de distributions dont le versement est anticipé par le Groupe.

K) Engagements de retraite et assimilés (IAS19)

Présentation des régimes

Le groupe DIAC a recours à différents types de régimes de retraite et avantages assimilés :

Régimes à prestations définies :

Ces régimes donnent lieu à la constitution de provisions et concernent les indemnités de fin de carrière.

Régimes à cotisations définies :

Le Groupe DIAC verse des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux ou privés chargés des régimes de retraite et de prévoyance. Il n'existe aucun passif à ce titre.

Méthode d'évaluation des passifs relatifs aux régimes à prestations définies

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âges de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont enregistrés en capitaux propres, conformément à l'option offerte par l'amendement à la norme IAS 19.

La charge nette de l'exercice, correspondant à la somme du coût des services rendus, du coût lié à la désactualisation diminuée de la rentabilité attendue des actifs du régime, et de l'étalement du coût des services passés, est entièrement constatée dans les charges de personnel.

L) Passifs financiers (IAS 39)

Le groupe DIAC enregistre un passif financier constitué de titres de créances négociables, de titres émis dans le cadre des opérations de titrisation ainsi que de dettes auprès des établissements de crédit.

Les éventuels frais d'émission et primes qui y sont rattachés sont étalés actuariellement selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de l'émission.

Lors de leur comptabilisation initiale, les passifs financiers sont mesurés à la juste valeur nette des coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur émission.

A chaque clôture, en dehors des modalités spécifiques liées à la comptabilité de couverture, les passifs financiers sont évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges financières ainsi calculées prennent en compte les frais d'émission et les primes d'émission ou de remboursement.

Les passifs faisant l'objet d'une couverture de juste valeur sont comptabilisés selon les principes exposés dans les règles et méthodes comptables au point « N - Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (IAS 39) ».

M) Emissions structurées et dérivés incorporés (IAS 39)

Les émissions structurées sont présentes en faible nombre. Elles sont adossées à des instruments dérivés qui viennent neutraliser le dérivé sous-jacent de façon à obtenir un passif synthétique à taux révisable.

Les seuls dérivés incorporés identifiés dans le groupe DIAC correspondent à des sous-jacents contenus dans des émissions structurées. Lorsque les dérivés incorporés ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, ils sont évalués et comptabilisés séparément à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont alors comptabilisées en compte de résultat. Après extraction du dérivé, l'émission structurée (contrat hôte) est évaluée et comptabilisée au coût amorti.

Les émissions structurées sont ainsi associées à des swaps dont la branche active présente des caractéristiques strictement identiques à celles du dérivé incorporé, assurant sur le plan économique une couverture efficace. Néanmoins, la couverture d'un dérivé par un autre dérivé étant interdite par l'IAS 39, les dérivés incorporés séparés du contrat hôte et les swaps associés aux émissions structurées sont comptablement réputés détenus à des fins de transaction.

N) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (IAS 39)

Le risque de taux

Le portefeuille d'actifs commerciaux est suivi quotidiennement en sensibilité et fait l'objet d'une couverture systématique.

L'objectif est de couvrir tout risque de taux afin de protéger la marge commerciale du groupe DIAC.

Une souplesse limitée reste cependant admise en matière de couverture du risque afin de tenir compte de la difficulté à ajuster exactement la structure des emprunts et celle des prêts à la clientèle.

Les calculs de sensibilité actif / passif sont effectués quotidiennement par le service des risques financiers pour le groupe DIAC.

La situation de chaque entité du groupe au regard de sa limite est vérifiée chaque jour et des directives de couverture immédiate sont données si la situation l'impose.

La sensibilité en valeur absolue du groupe DIAC au risque de taux (variation uniforme de la courbe des taux de 100 bp) constatée au 31 décembre 2011 est de 382 milliers d'euros en dessous de la limite des 2 millions d'euros.

Les instruments financiers dérivés sont contractés par le groupe DIAC dans le cadre de sa politique de gestion du risque de taux. La comptabilisation des instruments financiers en tant qu'instruments de couverture dépend ensuite de leur éligibilité ou non à la comptabilité de couverture.

Les instruments financiers utilisés par DIAC peuvent être qualifiés de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie. Une couverture de juste valeur permet de se prémunir contre les variations de juste valeur des actifs et passifs couverts. Une

couverture de flux futurs permet de se prémunir contre les variations de valeur des flux de trésorerie associés à des actifs ou des passifs existants ou futurs.

Evaluation

Les dérivés sont mesurés à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Par la suite, à chaque clôture, la juste valeur des dérivés est réestimée.

La juste valeur des dérivés de taux représente ce que le groupe recevrait (ou paierait) pour dénouer à la date de clôture les contrats en cours, en prenant en compte les plus ou moins-values latentes déterminées à partir des taux d'intérêts courants à la date de clôture.

Couverture de juste valeur

Le groupe DIAC a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture de juste valeur (« fair value hedge ») dans les cas suivants :

- Couverture du risque de taux d'un passif à taux fixe par un swap ou cross currency swap receveur fixe / payeur variable,
- Couverture du risque de change d'un actif ou passif en devises par un cross currency swap.

Cette comptabilité de couverture est appliquée sur la base d'une documentation de la relation de couverture à la date de mise en place et des résultats des tests d'efficacité des couvertures de juste valeur qui sont réalisés à chaque arrêté.

Les variations de valeurs des dérivés de couverture de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

Pour les passifs financiers couverts en juste valeur, seule la composante couverte est évaluée et comptabilisée à la juste valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 39. Les variations de valeur de la composante couverte sont comptabilisées en résultat. La fraction non couverte de ces passifs est évaluée et comptabilisée au coût amorti.

En cas d'arrêt anticipé de la relation de couverture, le dérivé de couverture est qualifié d'actif ou de passif détenu à des fins de transaction et l'élément couvert est comptabilisé au coût amorti pour un montant égal à sa dernière évaluation en juste valeur.

Couverture de flux de trésorerie

Le groupe DIAC a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture de flux de trésorerie (« cash-flow hedge ») dans le cas suivant :

- Couverture du risque de taux sur des passifs à taux variable par un swap receveur variable / payeur fixe, permettant ainsi de les adosser aux actifs à taux fixe (sur le plan économique, il s'agit de la macro-couverture).

Des tests d'efficacité des couvertures de flux de trésorerie sont réalisés à chaque arrêté pour s'assurer de l'éligibilité des opérations concernées à la comptabilité de couverture. En ce qui concerne le deuxième type de couverture, le test pratiqué consiste à s'assurer que l'exposition au risque de taux liée aux actifs financiers non dérivés est bien réduite par les flux liés aux instruments dérivés utilisés en couverture.

Les variations de valeur de la part efficace des dérivés de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées en capitaux propres, dans un compte spécifique de réserve de réévaluation.

Opérations de transaction

On retrouve dans ce poste les opérations non éligibles au sens d'IAS 39 à la comptabilité de couverture.

Les variations de valeur de ces dérivés sont comptabilisées en compte de résultat.

Il s'agit essentiellement :

- des swaps contractés dans le cadre des opérations de titrisation,

- des swaps de taux variables/variables sur une même devise couvrant le risque de taux d'émissions à taux variable.

O) Secteurs opérationnels (IFRS 8)

Les informations sectorielles sont présentées dans les états financiers annuels, selon la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels ».

Le groupe DIAC a pour mission d'apporter une gamme complète de financements et services à ses deux marchés de référence : la clientèle finale (Grand Public et Entreprises) et le Réseau de concessionnaires des marques Renault, Nissan, Dacia et Renault Samsung Motors. Ces deux clientèles ont des attentes différentes qui nécessitent une approche spécifique en matière de marketing de l'offre, de processus de gestion, de ressources informatiques, de méthodes commerciales et de communication. L'organisation du groupe a été aménagée pour être en parfaite cohérence avec ces deux clientèles, pour renforcer son rôle de pilotage et de support, ainsi que pour accroître l'intégration avec Renault et Nissan, notamment dans les aspects marketing et commerciaux.

Conformément à la norme IFRS 8, la répartition par marché a donc été adoptée en tant que segmentation opérationnelle. Elle correspond à l'axe stratégique développé par l'entreprise. Les informations présentées sont établies sur la base des reportings internes communiqués au Comité Exécutif Groupe, identifié comme le « principal décideur opérationnel » au sens de la norme IFRS 8.

Les contributions par marché sont ainsi analysées, pour les différentes périodes présentées, sur les principaux agrégats du compte de résultat ainsi que sur l'encours moyen productif.

Le comité exécutif ayant décidé depuis le 1^{er} janvier 2009 de suivre les précédentes activités Grand Public et Entreprises de manière consolidée (marché « Clientèle »), la répartition des secteurs opérationnels demandée par IFRS 8 a suivi la même segmentation.

L'activité Réseau recouvre les financements octroyés au Réseau de concessionnaires de l'alliance Renault-Nissan.

L'activité Clientèle recouvre l'ensemble des financements et services associés, autres que ceux du Réseau.

Les résultats de chacun de ces deux segments de marché sont présentés séparément.

Les activités de refinancement et de holding sont regroupées au sein des « Autres activités ».

Les activités de financements des ventes Renault, Nissan, Dacia et Multimarques sont regroupées.

3. STRUCTURE DU GROUPE

Evolution du périmètre de consolidation en 2011 :

En 2011, la structure du groupe a été modifiée par l'évènement suivant :

- Diac Location S.A. a absorbé Sigma Services S.A. le 30 avril 2011 avec effet retro-actif au 1^{er} janvier 2011.

Evolution du périmètre de consolidation en 2010 :

Il n'y a eu aucune modification de périmètre en 2010.

4. ADAPTATION A L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

Dans un environnement économique volatil et incertain, RCI Banque continue d'appliquer au groupe DIAC une politique financière prudente et renforce son dispositif de gestion et de contrôle de la liquidité. Par ailleurs, le groupe DIAC n'a pas d'exposition sur les dettes souveraines de la Grèce, de l'Espagne, de l'Italie, de l'Irlande et du Portugal.

Liquidité

Le pilotage du risque de liquidité du groupe DIAC, assuré par RCI Banque, est fondé sur plusieurs indicateurs ou analyses, réactualisés mensuellement sur la base des dernières prévisions d'encours (clientèle et réseau) et des opérations de refinancement réalisées. Le dispositif a fait l'objet d'un audit interne et d'une revue par le régulateur bancaire (ACP) et a été renforcé par l'actualisation des procédures internes, entérinées par le Conseil d'Administration du 15 novembre 2011 :

La liquidité statique : l'objectif de RCI Banque est d'avoir une liquidité statique positive. Les actifs générés dans le passé ont été financés par des dettes d'une maturité supérieure.

La liquidité dynamique « scénario noir » : cet indicateur prend en compte les prévisions d'activité nouvelle, dans un contexte de stress test maximum qui n'envisage aucun accès à des ressources nouvelles. Ce scénario constitue l'indicateur de communication externe notamment vis-à-vis des agences de notation qui demandent une visibilité sur la liquidité d'au moins 6 mois. Il permet d'établir deux indicateurs :

- nombre de jours d'activité commerciale possibles sans accès au marché, en utilisant seulement les lignes bancaires confirmées et les mobilisations BCE (indicateur de pilotage interne et de communication externe),
- réserve de liquidité (indicateur de pilotage interne et de communication externe).

La liquidité dynamique « scénario gris » : réalisée à partir d'hypothèses de refinancement contraint : fermeture des marchés obligataires, accès restreint à la ressource court terme, accès à la titrisation (BCE ou conduits). Cette analyse est complétée par une simulation de l'évolution de la réserve de liquidité prévisionnelle.

La réserve de liquidité s'établit à 3443 M€ au 31 décembre 2011. Elle représente l'excédent de sécurités disponibles par rapport aux encours de certificats de dépôt et papier commercial. Le groupe se doit en effet de maintenir des sources de liquidité alternative supérieures à ses encours de titres de créances négociables à court terme.

Risque au titre de l'activité de crédit

Suite au renforcement des structures de recouvrement mise en œuvre entre fin 2008 et le début de l'année 2009 les performances du recouvrement se sont nettement améliorées à compter du premier trimestre 2009. Le pilotage de la nouvelle production par la probabilité de défaut issue des systèmes de score a permis d'améliorer la qualité du portefeuille sur tous les grands marchés.

Après avoir atteint en 2010 un point bas historique, inférieur au niveau constaté avant le déclenchement de la crise financière, le coût du risque du portefeuille commercial poursuit sa décroissance en 2011, bénéficiant de l'amélioration des politiques d'acceptation et de recouvrement.

Les perspectives économiques restant incertaines, le pilotage centralisé de la politique d'acceptation mise en place au début de la crise a été maintenu. Le réglage des systèmes d'acceptation est ajusté en fonction de stress-test mis à jour de façon trimestrielle sur les principaux pays par marché (particuliers, entreprise). Au final, la qualité de la production est en ligne avec les objectifs.

Dans une conjoncture économique incertaine, le groupe DIAC reste attentif à un environnement changeant, avec pour cible de maintenir le coût du risque global à un niveau compatible avec les attentes de la communauté financière et les cibles de profitabilité.

Rentabilité

Les marges de crédit constatées sur les marchés ainsi que les taux de swap de référence ont subi des mouvements significatifs. Dans ce contexte volatil, le groupe DIAC a fait preuve d'une grande réactivité en révisant régulièrement les coûts de liquidité internes utilisés pour la tarification des opérations clientèle, permettant ainsi de maintenir une marge sur la production de nouveaux crédits en ligne avec les cibles budgétaires. De façon similaire, la tarification des financements accordés aux concessionnaires est indexée sur un taux de base interne reflétant le coût des fonds empruntés et des coussins de liquidité nécessaires à la continuité d'activité. Cette méthode permet de maintenir constante la rentabilité de cette activité.

Gouvernance

Le suivi des indicateurs de liquidité fait l'objet d'un point spécifique à chacun des Comités Financiers mensuels.

Les comités de gestion pays ont par ailleurs suivi plus systématiquement les indicateurs de risque et de marge instantanée prévisionnelle, qui complètent les analyses habituelles de la rentabilité des filiales.

Exposition au risque de crédit bancaire

En raison de sa position structurellement emprunteuse, l'exposition au risque de crédit bancaire du groupe RCI Banque est limitée au placement des excédents de trésorerie temporaires, réalisés sous forme de dépôts à très court terme, et aux opérations de couverture du risque de taux ou de change par des produits dérivés. Ces opérations sont réalisées auprès d'établissements bancaires de premier ordre préalablement autorisés par le Comité de Contrepartie. Dans le contexte de forte volatilité observé au cours du second semestre, RCI Banque a par ailleurs porté une attention particulière à la diversification des contreparties.

Refinancement

Afin de diversifier ses utilisations bancaires et de limiter le total des ressources obtenues auprès d'une même contrepartie, la salle des marchés a développé des relations avec un nombre important de banques et d'intermédiaires, tant en France qu'à l'étranger.

5. NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Note 1 : Secteurs opérationnels

1.1 - Segmentation par marché

En millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	Total 12/2011
Encours productif moyen	6 217	2 206		8 423
Produit net bancaire	350	36	(3)	383
Résultat brut d'exploitation	234	27	(1)	260
Résultat d'exploitation	207	37	(1)	243
Résultat avant impôts	207	36		243

En millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	Total 12/2010
Encours productif moyen	5 860	2 091		7 951
Produit net bancaire	318	41	(2)	357
Résultat brut d'exploitation	204	31		235
Résultat d'exploitation	172	31		203
Résultat avant impôts	172	31		203

Les contributions par marché sont analysées, pour les différentes périodes présentées, sur les principaux agrégats du compte de résultat ainsi que sur l'encours moyen productif.

Au niveau du Produit Net Bancaire, étant donné que la majorité des produits sectoriels du groupe Diac proviennent d'intérêts, ces derniers sont présentés nets des charges d'intérêts.

La détermination des résultats par secteur d'activité repose sur des conventions analytiques internes ou fiscales de refacturation ou de valorisation des moyens affectés. Les fonds propres alloués à chacun des pôles d'activité sont ceux effectivement mis à la disposition des filiales et succursales, répartis ensuite entre activités en fonction de règles analytiques internes.

L'Encours Productif Moyen est l'indicateur opérationnel utilisé pour le suivi des encours. Cet indicateur représentant une moyenne arithmétique des encours, sa valeur est par conséquent différente des encours figurant à l'actif du groupe DIAC tels que présentés aux notes 4 et 5 des Annexes : Opérations avec la clientèle et assimilées / Ventilation des opérations avec la clientèle par segment d'activité.

1.2 Segmentation géographique

L'intégralité des opérations du groupe Diac est réalisée en France.

Note 2 : Instruments dérivés

En millions d'euros	12/2011		12/2010	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Juste valeur des actifs et passifs financiers désignés en couverture	26	32	38	79
Instruments dérivés de taux et de change : Couverture de juste valeur	(1)		(5)	
Instruments dérivés de taux : Couverture de flux de trésorerie futurs	27	32	43	79
Total des instruments dérivés (*)	26	32	38	79
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	26	32	38	79

Ces postes comprennent essentiellement des instruments dérivés contractés sur les marchés de gré à gré par le groupe DIAC dans le cadre de sa politique de couverture de l'exposition aux risques de taux d'intérêt.

Les opérations ayant donné lieu à une comptabilisation dans ce poste sont décrites dans les règles et méthodes comptables aux points « L - Passifs financiers (IAS 39) » et « N - Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (IAS 39) ».

Ventilation des nominaux d'instruments dérivés par durée résiduelle et par intention de gestion

En millions d'euros	Inférieur à 1 an	de 1 an à 5 ans	Supérieur à 5 ans	Total 12/2011
Couverture du risque de taux				
<u>Opérations de swap de taux</u>				
Prêteurs	1 289	2 772		4 061
Emprunteurs	1 289	2 772		4 061

En millions d'euros	Inférieur à 1 an	de 1 an à 5 ans	Supérieur à 5 ans	Total 12/2010
Couverture du risque de taux				
<u>Opérations de swap de taux</u>				
Prêteurs	1 883	3 591		5 474
Emprunteurs	1 883	3 591		5 474

Variation de la réserve de réévaluation des instruments financiers de couvertures de flux de trésorerie

En millions d'euros	Couvertures de flux de trésorerie	Echéancier de transfert en résultat de la réserve de couverture de flux de trésorerie		
		< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans
Solde au 31 décembre 2009	(28)	(24)	(4)	
Variation de juste valeur en capitaux propres	(50)			
Transfert en résultat net d'impôt sur les sociétés	80			
Solde au 31 décembre 2010	2	(8)	10	
Variation de juste valeur en capitaux propres	(34)			
Transfert en résultat net d'impôt sur les sociétés	44			
Solde au 31 décembre 2011	12	(1)	13	

Le tableau ci-dessus indique pour les couvertures de flux de trésorerie, les périodes au cours desquelles le groupe DIAC s'attend à ce que les flux de trésorerie interviennent et influent sur le résultat.

La variation de la réserve de couvertures de flux de trésorerie résulte d'une part de la variation de la juste valeur des instruments de couverture portée en capitaux propres, ainsi que du transfert en résultat de la période selon le même rythme que l'élément couvert.

Note 3 : Prêts et créances sur les établissements de crédit

En millions d'euros	12/2011	12/2010
Créances à vue sur les établissements de crédit	229	196
Comptes ordinaires débiteurs	229	196
Créances à terme sur les établissements de crédit	278	126
Comptes et prêts à terme	276	124
Créances rattachées	2	2
Total des prêts et créances sur les établissements de crédit (*)	507	322

(*) Dont entreprises liées

311

171

Les créances à vue sont un élément constitutif du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant dans le tableau de flux de trésorerie.

Note 4 : Opérations avec la clientèle et assimilées

En millions d'euros	12/2011	12/2010
Prêts et créances sur la clientèle	9 107	8 335
Opérations avec la clientèle	5 371	4 881
Opérations de location financière	3 736	3 454
Opérations de location opérationnelle	29	
Total opérations avec la clientèle et assimilées	9 136	8 335

4.1 - Opérations avec la clientèle

En millions d'euros	12/2011	12/2010
Créances sur la clientèle	5 553	5 090
Affacturage	440	313
Autres créances commerciales	105	109
Autres crédits à la clientèle	4 624	4 272
Comptes ordinaires débiteurs	160	73
Créances douteuses et compromises	224	323
Créances rattachées sur clientèle	23	23
Autres crédits à la clientèle	16	13
Créances douteuses et compromises	7	10
Éléments intégrés au coût amorti sur créances clientèle	16	14
Étalement des frais de dossiers et divers	(19)	(19)
Étalement de la participation reçue du constructeur ou du réseau	(26)	(26)
Étalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires	61	59
Dépréciation des créances sur la clientèle	(221)	(246)
Dépréciation sur créances incidentées ou à risque	(49)	(42)
Dépréciation des créances douteuses et compromises	(172)	(204)
Total net des créances sur la clientèle	5 371	4 881

Les opérations de titrisation, intervenues chez DIAC S.A. et Cogéra S.A., n'ont pas eu pour conséquence de déconsolider l'encours cédé par ces sociétés. Les créances cédées, les intérêts courus qui y sont rattachés ainsi que les provisions afférentes figurent toujours à l'actif du bilan du groupe.

Les créances d'affacturage résultent de l'acquisition par le groupe de créances commerciales cédées par l'alliance Renault-Nissan.

4.2 - Opérations de location financière

En millions d'euros	12/2011	12/2010
Créances sur opérations de location financière	3 780	3 512
Crédit-bail et location longue durée	3 699	3 424
Créances douteuses et compromises	81	88
Créances rattachées sur opérations de location financière	6	7
Crédit-bail et location longue durée	4	4
Créances douteuses et compromises	2	3
Éléments intégrés au coût amorti sur opérations de location financière	12	5
Étalement de la participation reçue du constructeur ou du réseau	(31)	(29)
Étalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires	43	34
Dépréciation des créances sur opérations de location financière	(62)	(70)
Dépréciation sur créances incidentées ou à risque	(6)	(8)
Dépréciation des créances douteuses et compromises	(56)	(62)
Total net des créances sur opérations de location financière	3 736	3 454

Rapprochement entre l'investissement brut dans les contrats de location financière à la date de clôture

et la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir

En millions d'euros	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2011
Location financière - Investissement net	1 851	1 944	3	3 798
Location financière - Intérêts futurs à recevoir	65	20		85
Location financière - Investissement brut	1 916	1 964	3	3 883
Valeur résiduelle garantie revenant au groupe RCI Banque	1 032	1 116	2	2 150
<i>Dont valeur résiduelle garantie par les parties liées</i>	<i>613</i>	<i>620</i>	<i>2</i>	<i>1 235</i>
Paiements minimaux à recevoir au titre de la location (hors montants garantis par les parties liées en application d'IAS 17)	1 304	1 343	1	2 648

En millions d'euros	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2010
Location financière - Investissement net	1 662	1 861	1	3 524
Location financière - Intérêts futurs à recevoir	66	33		99
Location financière - Investissement brut	1 728	1 894	1	3 623
Valeur résiduelle garantie revenant au groupe RCI Banque	939	1 076	1	2 016
<i>Dont valeur résiduelle garantie par les parties liées</i>	<i>623</i>	<i>669</i>	<i>1</i>	<i>1 293</i>
Paiements minimaux à recevoir au titre de la location (hors montants garantis par les parties liées en application d'IAS 17)	1 105	1 225		2 330

4.3 - Opérations de location opérationnelle

En millions d'euros	12/2011	12/2010
Opérations de location opérationnelle	31	
Immobilisations nettes et créances échues saines	31	
Dépréciation des opérations de location opérationnelle	(2)	
Dépréciation de la valeur résiduelle	(2)	
Total net des opérations de location opérationnelle	29	

Montant des paiements futurs minimaux à recevoir au titre des contrats de location opérationnelle non résiliables

En millions d'euros	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2011
Location opérationnelle - Investissement brut	17	14		31
Valeur résiduelle non garantie				
Paiements minimaux à recevoir au titre de la location	17	14		31

En millions d'euros	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2010
Location opérationnelle - Investissement brut				
Valeur résiduelle non garantie				
Paiements minimaux à recevoir au titre de la location				

4.4 - Exposition maximale au risque de crédit et indication sur la qualité des créances jugées saines par le groupe DIAC

L'exposition consolidée maximale au risque de crédit s'établit à 10 815 millions d'euros au 31 décembre 2011. Cette exposition comprend principalement les encours nets de financement des ventes, débiteurs divers et produits dérivés actifs ainsi que les engagements de financement irrévocables présents au hors bilan consolidé du groupe DIAC (cf. Note 18 Engagements reçus).

Montant des créances échues

En millions d'euros	12/2011	dont non dépréciées (1)	12/2010	dont non dépréciées (1)
Total des créances échues	237	1	252	2
Depuis 0 à 3 mois	22	1	22	2
Depuis 3 à 6 mois	14		13	
Depuis plus de 1 an	201		217	

(1) Ne comprend que les créances de financement des ventes non dépréciées, soit totalement, soit partiellement sur une base individuelle.

Les risques sur la qualité des crédits de la clientèle font l'objet d'une évaluation (par système de score) et d'un suivi par type d'activité (Clientèle et Réseau). A la date de clôture des comptes, aucun élément ne remet en cause la qualité de crédit des créances de financement des ventes non échues et non dépréciées.

Par ailleurs, il n'existe pas de concentration de risques significative au sein de la clientèle du Financement des ventes.

Le montant des garanties détenues sur les créances douteuses ou incidentées est de 391 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre 367 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Note 5 : Ventilation des opérations avec la clientèle par segment d'activité

En millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	Total 12/2011
Valeur brute	6 861	2 292	268	9 421
Créances saines	6 574	2 267	266	9 107
Créances douteuses	58	23	1	82
Créances compromises	229	2	1	232
<i>% des créances douteuses et compromises sur le total des créances</i>	<i>4,18%</i>	<i>1,09%</i>	<i>0,75%</i>	<i>3,33%</i>
Dépréciation sur base individuelle	(227)	(39)	(1)	(267)
Dépréciation créances saines	(13)	(26)		(39)
Dépréciation créances douteuses	(28)	(11)		(39)
Dépréciation créances compromises	(186)	(2)	(1)	(189)
Dépréciation collective sectorielle	(3)	(15)		(18)
Dépréciation des créances	(3)	(15)		(18)
Total des valeurs nettes (*)	6 631	2 238	267	9 136

(*) Dont entreprises liées (Hors participations reçues et rémunérations versées)

9 308 136 453

En millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	Total 12/2010
Valeur brute	6 466	2 000	185	8 651
Créances saines	6 157	1 889	181	8 227
Créances douteuses	57	104	2	163
Créances compromises	252	7	2	261
<i>% des créances douteuses et compromises sur le total des créances</i>	<i>4,78%</i>	<i>5,55%</i>	<i>2,16%</i>	<i>4,90%</i>
Dépréciation sur base individuelle	(242)	(57)	(2)	(301)
Dépréciation créances saines	(12)	(23)		(35)
Dépréciation créances douteuses	(27)	(28)	(1)	(56)
Dépréciation créances compromises	(203)	(6)	(1)	(210)
Dépréciation collective sectorielle	(5)	(10)		(15)
Dépréciation des créances	(5)	(10)		(15)
Total des valeurs nettes (*)	6 219	1 933	183	8 335

(*) Dont entreprises liées (Hors participations reçues et rémunérations versées)

351 50 401

L'information par secteurs opérationnels est détaillée en note 1.

Au titre de leur politique commerciale et dans le cadre de campagnes promotionnelles, les constructeurs participent à la bonification des financements octroyés à la clientèle par le groupe DIAC.

Note 6 : Comptes de régularisation et actifs divers

En millions d'euros	12/2011	12/2010
Créances d'impôts et taxes fiscales	55	32
Créances d'impôts courants	1	
Créances d'impôts différés	18	18
Créances fiscales hors impôts courants	36	14
Comptes de régularisation et actifs divers	178	152
Autres débiteurs divers	131	64
Comptes de régularisation actif	13	19
Valeurs reçues à l'encaissement	34	69
Total des comptes de régularisation et actifs divers (*)	233	184
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>112</i>	<i>58</i>

Les actifs d'impôts différés sont analysés en note 25.

Note 7 : Immobilisations corporelles et incorporelles

En millions d'euros	12/2011	12/2010
Valeur nette des immobilisations incorporelles	1	1
Valeur brute	18	17
Amortissements et provisions	(17)	(16)
Valeur nette des immobilisations corporelles	14	16
Valeur brute	69	68
Amortissements et provisions	(55)	(52)
Total net des immobilisations corporelles et incorporelles	15	17

Note 8 : Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle ou représentées par un titre**8.1 - Ventilation des dettes par méthode d'évaluation**

En millions d'euros	12/2011	12/2010
Dettes évaluées au coût amorti - Hors couverture juste valeur	7 743	6 723
Dettes envers les établissements de crédit	5 045	3 993
Dettes envers la clientèle	12	16
Dettes représentées par un titre	2 686	2 714
Dettes évaluées au coût amorti - Couverture juste valeur	736	771
Dettes envers les établissements de crédit	736	771
Total des dettes financières	8 479	7 494

8.2 - Dettes envers les établissements de crédit

En millions d'euros	12/2011	12/2010
Dettes à vue envers les établissements de crédit	518	1 395
Comptes ordinaires créditeurs	500	1 384
Autres sommes dues	17	8
Dettes rattachées	1	3
Dettes à terme envers les établissements de crédit	5 263	3 369
Comptes et emprunts à terme	5 220	3 345
Dettes rattachées	43	24
Total des dettes envers les établissements de crédit (*)	5 781	4 764

(*) Dont entreprises liées

5 640

4 674

Les dettes à vue sont un élément constitutif du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant dans le tableau de flux de trésorerie.

8.3 - Dettes envers la clientèle

En millions d'euros	12/2011	12/2010
Comptes créditeurs de la clientèle	9	11
Comptes ordinaires créditeurs	9	11
Autres sommes dues à la clientèle et dettes rattachées	3	5
Autres sommes dues à la clientèle	2	4
Dettes rattachées sur comptes créditeurs à vue	1	1
Total des dettes envers la clientèle	12	16

8.4 - Dettes représentées par un titre

En millions d'euros	12/2011	12/2010
Titres de créances négociables (1)	80	126
Certificat de dépôts	80	117
BMTN et assimilés		9
Autres dettes représentées par un titre (2)	2 606	2 588
Autres dettes représentées par un titre	2 605	2 587
Dettes rattachées sur autres dettes représentées par un titre	1	1
Total des dettes représentées par un titre (*)	2 686	2 714

(*) Dont entreprises liées

1 993

1 197

(1) Les certificats de dépôts, les billets de trésorerie et les papiers commerciaux sont émis par Diac S.A.

(2) Les autres dettes représentées par un titre correspondent principalement aux titres émis par les véhicules de titrisation créés pour les besoins des opérations de titrisation française (Diac S.A. et Cogéra S.A.).

8.5 - Ventilation des dettes par échéance

La ventilation des dettes par échéance est exposée en note 14.

8.6 - Ventilation de l'endettement par taux avant dérivés

En millions d'euros	12/2011				12/2010			
	Variable	Fixe	Total		Variable	Fixe	Total	
Dettes sur les établissements de crédit	2 298	3 483	5 781		2 270	2 494	4 764	
Dettes envers la clientèle	3	9	12		5	11	16	
Titres de créances négociables	77	4	81		16	110	126	
Autres dettes représentées par un titre	2 607	(2)	2 605		2 590	(2)	2 588	
Total de l'endettement par taux	4 985	3 494	8 479		4 881	2 613	7 494	

La majorité des passifs à taux révisable ont une période de fixation maximale de 3 mois.

Note 9 : Titrisation

En millions d'euros	TITRISATION - Opérations publiques	
	DIAC SA	COGERA SA
Entités cédantes		
Pays	France	France
Date de début	octobre 2006	avril 2010
Durée maximale des fonds	octobre 2020	octobre 2015
Asset SPV	Cars Alliance Auto Loans France FCC	FCT Cars Alliance DFP France
Montant des créances cédées à l'origine	2 323	1 235
Nature des créances cédées	Crédits automobiles à la clientèle	Créances concessionnaires indépendants
Créances cédées au 31/12/11	1 830	1 545
Réhaussement de crédit au 31/12/11	Cash reserve pour 0,10% Sur-collatéralisation en créances de 16,4%	Cash reserve pour 1% Sur-collatéralisation en créances de 13,6%
Issuing SPV	Cars Alliance Auto Loans France FCC	FCT Cars Alliance DFP France
Emissions publiques	Class A	Séries 2010-1 Class A
Moyen terme	Notation AAA	Notation AAA
Titres émis au 31/12/11	337,6	750,0
	Class B Notation A 94,3	Séries 2005-1 Class B Non notées 36,5
Placements privés listés	Class R	Séries 2005-2 Class A
Cout terme	AAA	Notation AAA
Titres émis au 31/12/11	1 136,5	250,0

Le groupe DIAC a procédé à plusieurs opérations de titrisation portant sur des créances sur le réseau de distribution ou sur des crédits à la clientèle finale, par l'intermédiaire de véhicules *ad hoc*.

Ces opérations de titrisation n'ont pas eu pour conséquence la décomptabilisation des créances cédées, la totalité du risque étant conservé par le groupe DIAC. Le montant des créances de financement des ventes ainsi maintenues au bilan s'élève à 3 411 millions au 31 décembre 2011 (2 509 millions au 31 décembre 2010). Un passif de 2 605 millions a été comptabilisé en « Autres dettes représentées par un titre » correspondant aux titres émis lors des opérations de titrisation. La différence entre le montant des créances cédées et le montant du passif cité précédemment correspond au rehaussement de crédit nécessaire à ces opérations ainsi qu'à la quote-part des titres conservés par le groupe DIAC, constituant une réserve de liquidité.

En application des règles de consolidation, les parts résiduelles et parts court terme éventuellement souscrites par DIAC S.A. sont éliminées dans les comptes consolidés.

L'ensemble des créances titrisées, y compris les intérêts courus non échus, a été maintenu à l'actif du bilan.

Note 10 : Comptes de régularisation et passifs divers

En millions d'euros	12/2011	12/2010
Dettes d'impôts et taxes fiscales	259	223
Dettes d'impôts courants	16	15
Dettes d'impôts différés	234	199
Dettes fiscales hors impôts courants	9	9
Comptes de régularisation et passifs divers	387	410
Dettes sociales	43	41
Autres créditeurs divers	214	246
Comptes de régularisation passif	117	108
Comptes d'encaissement	13	15
Total des comptes de régularisation et passifs divers (*)	646	633
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>43</i>	<i>87</i>

Les passifs d'impôts différés sont analysés en note 25.

Note 11 : Provisions

En millions d'euros	12/2010	Dotations	Reprises		Autres (*) variations	12/2011
			Utilisées	Non utilisées		
Provisions sur opérations bancaires	9	2	(1)	(5)	1	6
Autres provisions	9	2	(1)	(5)	1	6
Provisions sur opérations non bancaires	39	6	(3)	(7)		35
Provisions pour engagements de retraite et ass.	22	2	(1)			23
Provisions pour risques fiscaux et litiges	15	3	(2)	(6)		10
Autres provisions	2	1		(1)		2
Total des provisions	48	8	(4)	(12)	1	41

() Autres variations = Reclassement, effet des variations de change, effet de la variation du périmètre*

Chacun des litiges connus dans lesquels DIAC ou des sociétés du Groupe sont impliqués fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes. Après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires sont, le cas échéant, constituées pour couvrir les risques estimés.

Les sociétés du groupe font périodiquement l'objet de contrôles fiscaux. Les rappels d'impôts et taxes acceptés sont comptabilisés par voie de provisions. Les rappels contestés sont pris en compte, au cas par cas, selon des estimations intégrant le risque que le bien-fondé des actions et recours engagés puisse ne pas prévaloir.

Provisions pour engagements de retraite et assimilés

Principales hypothèses actuarielles retenues	12/2011	12/2010
Age de départ à la retraite	67 ans	67 ans
Evolution des salaires	2,90%	2,90%
Taux d'actualisation financière	4,36%	4,16%
Taux de départ	4,34%	4,10%

Variation des provisions pour engagements de retraite au cours de l'exercice

En millions d'euros	Valeur actuarielle des engagements	Valeur actuarielle des fonds investis	Engagements nets des fonds investis	Ecart actuariels non comptabilisés	Provision au bilan
Solde au 31 décembre 2009	20		20		20
Charge nette de l'exercice 2010	2		2		2
Prestations et contributions payées	(1)		(1)		(1)
Ecart actuariels	1		1		1
Solde au 31 décembre 2010	22		22		22
Charge nette de l'exercice 2011	2		2		2
Prestations et contributions payées	(1)		(1)		(1)
Solde au 31 décembre 2011	23		23		23

Montants comptabilisés au compte de résultat au titre des engagements de retraite

En millions d'euros	12/2011	12/2010
Coût des services rendus	1	1
Coût de la désactualisation	1	1
Charges nettes	2	2

Note 12 : Dépréciations constituées en couverture d'un risque de contrepartie

En millions d'euros	12/2010	Dotations	Reprises		Autres (*) variations	12/2011
			Utilisées	Non utilisées		
Dépréciations sur opérations bancaires	316	193	(157)	(68)		284
Opérations avec la clientèle (sur base individuelle)	301	188	(157)	(66)		266
Opérations avec la clientèle (sur base collective)	15	5		(2)		18
Dépréciations sur opérations non bancaires	3	2		(1)		4
Autres couvertures d'un risque de contrepartie	3	2		(1)		4
Total couverture des risques de contreparties	319	195	(157)	(69)		288

(*) *Autres variations = Reclassement, effet des variations de change, effet de la variation du périmètre*

La ventilation par marché des dépréciations de l'actif liées aux opérations avec la clientèle est présentée en note 5.

Note 13 : Dettes subordonnées

En millions d'euros	12/2011	12/2010
Dettes évaluées à la juste valeur	10	11
Titres participatifs	10	11
Total des dettes subordonnées	10	11

La rémunération des titres participatifs émis en 1985 par DIAC S.A. comprend une partie fixe égale au TAM (Taux annuel monétaire) et une partie variable obtenue en appliquant à 40 % du TAM le taux de progression du résultat net consolidé du groupe DIAC de l'exercice par rapport à celui de l'exercice précédent.

Note 14 : Ventilation des actifs et passifs financiers par durée restant à courir

En millions d'euros	< 3 mois	de 3 à 12 mois	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2011
Actifs financiers	3 197	2 928	3 535	9	9 669
Instruments dérivés	17	1	8		26
Prêts et créances sur les établissements de crédit	431	21	55		507
Prêts et créances sur la clientèle	2 744	2 896	3 458	9	9 107
Opérations de location opérationnelle	5	10	14		29
Passifs financiers	3 143	2 033	3 335	10	8 521
Instruments dérivés	31	1			32
Dettes envers les établissements de crédit	1 591	1 641	2 549		5 781
Dettes envers la clientèle	12				12
Dettes représentées par un titre	1 509	391	786		2 686
Dettes subordonnées				10	10

En millions d'euros	< 3 mois	de 3 à 12 mois	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2010
Actifs financiers	2 646	2 582	3 462	5	8 695
Instruments dérivés	23	1	14		38
Prêts et créances sur les établissements de crédit	239		83		322
Prêts et créances sur la clientèle	2 384	2 581	3 365	5	8 335
Passifs financiers	2 005	2 480	3 088	11	7 584
Instruments dérivés	66	10	3		79
Dettes envers les établissements de crédit	1 731	734	2 299		4 764
Dettes envers la clientèle	16				16
Dettes représentées par un titre	192	1 736	786		2 714
Dettes subordonnées				11	11

Note 15 : Ventilation des flux futurs contractuels par échéance

En millions d'euros	< 3 mois	de 3 à 12 mois	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2011
Passifs financiers	3 164	2 157	3 448	9	8 778
Instruments dérivés	72	53	52		177
Dettes envers les établissements de crédit	1 533	1 641	2 549		5 723
Dettes envers la clientèle	11				11
Dettes représentées par un titre	1 508	391	786		2 685
Intérêts futurs à payer	40	72	61	9	182
Engagements de financements et garanties donnés - clientèle	916				916
Total flux futurs contractuels par échéance	4 080	2 157	3 448	9	9 694

En millions d'euros	< 3 mois	de 3 à 12 mois	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2010
Passifs financiers	2 018	2 518	3 151	9	7 696
Instruments dérivés	63				63
Dettes envers les établissements de crédit	1 691	734	2 299		4 724
Dettes envers la clientèle	15				15
Dettes représentées par un titre	192	1 736	786		2 714
Intérêts futurs à payer	57	48	66	9	180
Engagements de financements et garanties donnés - clientèle	1 194				1 194
Total flux futurs contractuels par échéance	3 212	2 518	3 151	9	8 890

La somme des flux futurs contractuels n'est pas égale aux valeurs bilancielle notamment en raison de la prise en compte des intérêts futurs contractuels et des coupons de swaps non actualisés.

Pour les dérivés passifs, les flux contractuels correspondent aux montants à décaisser.

Pour les autres passifs financiers non dérivés, les flux contractuels correspondent au remboursement du nominal et au paiement des intérêts.

Pour les instruments financiers à taux variable, les intérêts ont été estimés sur la base du taux d'intérêt en vigueur au 31 décembre.

Note 16 : Juste Valeur des actifs et passifs financiers (en application d'IFRS 7)**16.1 : Décomposition par nature**

En millions d'euros	12/2011			12/2010		
	VNC (*)	JV (*)	Ecart (*)	VNC (*)	JV (*)	Ecart (*)
Actifs financiers	9 669	9 680	11	8 695	8 725	30
Instruments dérivés	26	26		38	56	18
Prêts et créances sur les établissements de crédit	507	507		322	322	
Prêts et créances sur la clientèle	9 107	9 116	9	8 335	8 347	12
Opérations de location opérationnelle	29	31	2			
Passifs financiers	8 521	8 532	(11)	7 584	7 503	81
Instruments dérivés	32	32		79	10	69
Dettes envers les établissements de crédit	5 781	5 793	(12)	4 764	4 769	(5)
Dettes envers la clientèle	12	12		16	16	
Dettes représentées par un titre	2 686	2 685	1	2 714	2 697	17
Dettes subordonnées	10	10		11	11	

(*) VNC : Valeur nette comptable - JV : Juste valeur - Ecart : Gains ou pertes latents

Hypothèses et méthodes retenues :

Les justes valeurs estimées ont été déterminées en utilisant les informations disponibles sur les marchés et les méthodes d'évaluation appropriées selon les types d'instruments. Toutefois, les méthodes et hypothèses retenues sont par nature théoriques, et une part importante de jugement intervient dans l'interprétation des données du marché. L'utilisation d'hypothèses différentes et/ou de méthodes d'évaluation différentes pourrait avoir un effet significatif sur les valeurs estimées.

Les justes valeurs ont été déterminées sur la base des informations disponibles à la date de clôture de chaque exercice, et ne prennent donc pas en compte l'effet des variations ultérieures.

En règle générale, quand l'instrument financier est coté sur un marché actif et liquide, le dernier cours coté est utilisé pour calculer la valeur de marché. Pour les instruments non cotés, la valeur de marché est déterminée à partir de modèles de valorisation reconnus qui utilisent des paramètres de marché observables. Si DIAC ne dispose pas des outils de valorisation, notamment pour les produits complexes, les valorisations sont obtenues auprès d'établissements financiers de premier plan.

Les principales hypothèses et méthodes d'évaluation retenues sont :

- **Actifs financiers**

Les prêts à taux fixe ont été estimés en actualisant les flux futurs aux taux proposés par DIAC au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010 pour des prêts de conditions et échéances similaires.

- **Créances à la clientèle**

Les créances de financement des ventes ont été estimées en actualisant les flux futurs au taux auquel des prêts similaires (conditions, échéance et qualité du débiteur) seraient accordés au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010.

Les créances à la clientèle qui ont une durée de vie inférieure à un an ne sont pas actualisées, leur juste valeur ne présentant pas d'écart significatif avec la valeur nette comptable.

- *Passifs financiers*

La juste valeur des passifs financiers a été déterminée par l'actualisation des flux futurs aux taux proposés à DIAC au 31 décembre 2011 et 31 décembre 2010 pour des emprunts de conditions et échéances similaires. Les flux prévisionnels sont donc actualisés selon une courbe de taux zéro-coupon, incluant le spread de DIAC.

16.2 : Décomposition par niveau (IFRS 7)

En millions d'euros	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total 12/2011
Actifs comptabilisés à la juste valeur		26		26
Instrument dérivé		26		26
Passifs comptabilisés à la juste valeur	10	32		42
Titres participatifs	10			10
Instrument dérivé		32		32

La hiérarchie à 3 niveaux des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan, telle que demandée par la norme IFRS 7 est la suivante :

- Niveau 1 : évaluations basées sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques.
- Niveau 2 : évaluations basées sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments financiers similaires ou évaluations pour lesquelles toutes les données significatives sont basées sur des données de marché observables.
- Niveau 3 : techniques d'évaluation pour lesquelles des données significatives ne sont pas basées sur des données de marché observables.

Les dettes évaluées au coût amorti - couverture de juste valeur, n'étant valorisées à la juste valeur qu'à hauteur de l'élément couvert, elles sont désormais exclues de la décomposition par niveau présentée ci-dessus.

Note 17 : Engagements donnés

En millions d'euros	12/2011	12/2010
Engagements de financement	916	1 194
Engagements en faveur de la clientèle	916	1 194
Engagements sur titres	8	
Autres titres à livrer	8	
Total des engagements donnés	924	1 194

Suite à la suppression de la prime à la casse au 31/12/2010 en France, les financements en pré-gestion de Diac S.A. avaient augmenté de 121 M€ à fin 2010.

Note 18 : Engagements reçus

En millions d'euros	12/2011	12/2010
Engagements de financement	606	1 319
Engagements reçus d'établissements de crédit	605	1 318
Engagements reçus de la clientèle	1	1
Engagements de garantie	2 995	2 778
Engagements reçus d'établissements de crédit	110	65
Engagements reçus de la clientèle	736	698
Engagements de reprise reçus	2 149	2 015
Total des engagements reçus (*)	3 601	4 097
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>1 945</i>	<i>2 671</i>

Garanties et collatéraux :

Les garanties ou collatéraux permettent de se prémunir partiellement ou en totalité contre le risque de pertes dû à l'insolvabilité du débiteur (hypothèques, nantissement, lettre d'intention, garanties bancaires à première demande dans l'octroi de prêts aux concessionnaires et à la clientèle particulière dans certains cas). Les garants font l'objet d'une notation interne ou externe actualisée au moins annuellement.

Dans le but de réduire sa prise de risques, le groupe mène donc une gestion active et rigoureuse de ses sûretés notamment en les diversifiant : Assurance Crédit, garanties personnelles et autres.

Note 19 : Intérêts et produits assimilés

En millions d'euros	12/2011	12/2010
Intérêts et produits assimilés	643	652
Opérations avec les établissements de crédit	8	8
Opérations avec la clientèle	315	305
Opérations de location financière	289	284
Opérations de location opérationnelle	4	
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	25	54
Intérêts courus et échus des instruments financiers disponibles à la vente	2	1
Etalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires	(80)	(78)
Opérations avec la clientèle	(51)	(52)
Opérations de location financière	(29)	(26)
Total des intérêts et produits assimilés (*)	563	574
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>97</i>	<i>95</i>

La titrisation des créances Diac S.A. et Cogéra S.A. n'ayant pas fait l'objet d'une déconsolidation, les intérêts relatifs aux créances cédées au travers de ces opérations figurent toujours en intérêts et produits sur opérations avec la clientèle.

Note 20 : Intérêts et charges assimilées

En millions d'euros	12/2011	12/2010
Opérations avec les établissements de crédit	(157)	(117)
Opérations avec la clientèle		(3)
Opérations de location opérationnelle	(3)	
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	(84)	(164)
Charges sur dettes représentées par un titre	(41)	(24)
Autres intérêts et charges assimilées	(1)	(1)
Total des intérêts et charges assimilées (*)	(286)	(309)

(*) Dont entreprises liées

(241)

(247)

Note 21 : Gains (pertes) nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

En millions d'euros	12/2011	12/2010
Gains et pertes nets sur titres participatifs évalués à la juste valeur	2	(1)
Couvertures de juste valeur : variation instruments de couverture	4	40
Couvertures de juste valeur : variation éléments couverts	(4)	(40)
Total des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur	2	(1)

Note 22 : Produits (charges) nets des autres activités

En millions d'euros	12/2011	12/2010
Autres produits d'exploitation bancaire	342	325
Prestations accessoires aux contrats de financement	249	240
Produits des activités de services	36	35
Produits liés aux fins de contrats de location non-douteux	42	38
<i>dont reprise de dépréciation des valeurs résiduelles</i>	2	
Autres produits d'exploitation bancaire	15	12
<i>dont reprise de provisions pour risques bancaires</i>	6	3
Autres charges d'exploitation bancaire	(238)	(236)
Coûts des prestations accessoires aux contrats de financements	(143)	(132)
Coûts des activités de services	(33)	(31)
Charges liées aux fins de contrats de location non-douteux	(41)	(35)
<i>dont dotation de dépréciation des valeurs résiduelles</i>	(4)	
Coûts de distribution non assimilables à des intérêts	(16)	(29)
Autres charges d'exploitation bancaire	(5)	(9)
<i>dont dotation aux provisions pour risques bancaires</i>	(2)	(5)
Autres produits et charges d'exploitation non bancaire		5
Autres produits d'exploitation non bancaire	7	10
Autres charges d'exploitation non bancaire	(7)	(5)
Total des produits et charges nets des autres activités (*)	104	94
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	10	3

Les prestations et les coûts des prestations accessoires aux contrats de financement ainsi que les produits et les coûts des activités de services se rapportent principalement à des prestations d'assurance et d'entretien.

Note 23 : Charges générales d'exploitation et des effectifs

En millions d'euros	12/2011	12/2010
Frais de personnel	(86)	(86)
Rémunération du personnel	(44)	(45)
Charges de retraites et assimilées	(9)	(8)
Autres charges sociales	(27)	(27)
Autres charges de personnel	(6)	(6)
Autres frais administratifs	(34)	(32)
Impôts et taxes hors IS	(5)	(3)
Loyers	(6)	(6)
Autres frais administratifs	(23)	(23)
Total des charges générales d'exploitation (*)	(120)	(118)
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	44	40

Les autres charges de personnel comprennent les flux relatifs aux provisions pour restructuration et pour risques liés au personnel.

Conformément aux normes du Groupe Renault, la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) a été classée en Impôts et taxes hors IS.

Effectif moyen en nombre	12/2011	12/2010
Financements et services en France	1 297	1 293
	1 297	1 293

Note 24 : Coût du risque par catégorie de clientèle

En millions d'euros	12/2011	12/2010
Coût du risque sur financement Clientèle	(27)	(32)
Dotations pour dépréciation	(165)	(193)
Reprises de dépréciation	182	210
Pertes sur créances irrécouvrables	(46)	(51)
Récupérations sur créances amorties	2	2
Coût du risque sur financement des Réseaux	9	(1)
Dotations pour dépréciation	(21)	(21)
Reprises de dépréciation	35	20
Pertes sur créances irrécouvrables	(5)	
Coût du risque sur autres activités	1	1
Variation des dépréciations des autres créances	1	1
Total du coût du risque	(17)	(32)

Ce poste comprend le montant net des dotations (reprises) pour dépréciation, les pertes sur créances irrécouvrables, ainsi que les récupérations sur créances amorties.

Note 25 : Impôts sur les bénéfices

En millions d'euros	12/2011	12/2010
Impôts exigibles	(63)	(48)
Impôts courants sur les bénéfices	(63)	(48)
Impôts différés	(29)	(22)
Impôts différés	(29)	(22)
Total de la charge d'impôts sur les bénéfices	(92)	(70)

La charge d'impôt courant est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice.

Certaines différences entre les résultats fiscaux des sociétés et les résultats inclus en consolidation donnent lieu à la constatation d'impôts différés. Ces différences résultent principalement des règles retenues pour la comptabilisation des opérations de crédit bail et de location longue durée, et des dépréciations des créances douteuses.

Ventilation du solde net bilantiel des impôts différés

En millions d'euros	12/2011	12/2010
ID sur dépréciations	33	32
ID sur provisions et autres charges déductibles lors de leur paiement	12	14
ID sur autres actifs et passifs	(15)	(5)
ID sur opérations de location	(244)	(220)
ID sur immobilisations	(2)	(2)
Total des impôts différés nets au bilan	(216)	(181)

Rapprochement entre la charge réelle d'impôts comptabilisée et la charge théorique

En %	12/2011	12/2010
Taux d'impôt sur les bénéfices en vigueur en France	36,10%	34,43%
Différentiel de taux d'imposition	1,92%	-0,08%
Autres impacts	-0,02%	0,14%
Taux effectif d'impôt	38,00%	34,49%

Le taux effectif d'impôts en France (Diac consolidée) s'établit à 38,00 % en 2011 contre 34,49 % l'année précédente.

Impôts différés constatés sur les autres éléments du résultat global

En millions d'euros	Var. 2011 des capitaux propres			Var. 2010 des capitaux propres		
	Avant IS	IS	Net	Avant IS	IS	Net
Opérations de couverture de flux de trésorerie	15	(5)	10	46	(16)	30

6. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES

	Pays	Pourcentage de contrôle et d'intérêt	
		2011	2010
SOCIETE MERE :			
DIAC S.A.	France		
SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT :			
Financement des ventes :			
Cogéra S.A.	France	94,81	94,81
DIAC Location S.A.	France	100,00	100,00
Sociétés de services :			
Sigma Services S.A.	France		100,00
Sogesma S.A.R.L.	France	100,00	100,00

En 2011, la structure du groupe a été modifiée, Diac Location S.A. ayant absorbé Sigma Services S.A. le 30 avril 2011 avec effet retro-actif au 1^{er} janvier 2011.

7. LES RISQUES FINANCIERS

La gestion des risques financiers du groupe DIAC est appréhendée dans le cadre de la gestion globale des risques assurée par le groupe RCI Banque. A ce titre, la holding RCI Banque S.A. réalise des opérations sur instruments financiers pour l'essentiel, liées à sa fonction de centrale de refinancement du groupe RCI Banque.

RCI Banque poursuit ses objectifs à travers deux stratégies principales :

- elle émet sous son nom les ressources nécessaires à la continuité de l'activité commerciale des filiales consolidées du groupe (émission de ressources interbancaires, titres de créances et obligataires, titrisation, négociation de lignes de crédit confirmées) et procède aux ajustements de trésorerie des sociétés du groupe ;
- elle gère et minimise l'exposition aux risques financiers liés à l'activité Clientèle des filiales de financement des ventes, par l'utilisation des swaps de taux d'intérêt et de change ainsi que d'opérations de change au comptant et à terme.

L'ORGANISATION DU CONTRÔLE DES RISQUES DE MARCHÉ

Le dispositif spécifique de contrôle des risques de marché s'inscrit dans le cadre du dispositif global de contrôle interne du groupe RCI Banque, selon des normes validées par l'actionnaire Renault. La gestion des risques de marché et le respect des limites qui s'y rapportent sont assurés, pour l'ensemble du périmètre groupe RCI Banque, par la direction financière de RCI Banque pour le risque global de taux, de liquidité et de change. Le système des limites qui encadre le dispositif est validé par l'actionnaire et périodiquement actualisé.

Une liste des produits autorisés, validée par le comité financier de RCI Banque, précise les instruments de change et de taux ainsi que la nature des devises susceptibles d'être utilisées au titre de la gestion des risques de marché.

LA GESTION DES RISQUES GLOBAUX DE TAUX D'INTÉRÊT, DE CHANGE, DE CONTREPARTIE ET DE LIQUIDITÉ

Risque de taux (audité)

Dans le cas de RCI Banque, et donc du groupe DIAC, le risque global de taux d'intérêt représente l'impact d'une variation des taux sur la marge brute financière future.

L'objectif du groupe RCI Banque est de limiter au maximum ce risque afin de protéger sa marge commerciale.

Pour tenir compte de la difficulté à ajuster exactement la structure des emprunts avec celle des prêts, une souplesse limitée est admise dans la couverture du risque de taux par chaque filiale.

Cette souplesse se traduit par l'attribution d'une limite en sensibilité pour chaque filiale validée par le Comité financier, déclinaison individuelle d'une partie de la limite accordée par Renault au groupe RCI Banque.

Limite filiales de refinancement : 20 M€
Limite des filiales de financement des ventes : 10 M€
Total limite de sensibilité en MEUR accordé par Renault à RCI Banque : 30 M€

La sensibilité ainsi définie consiste à mesurer à un instant t l'impact d'une variation des taux d'intérêt sur la valeur de marché des flux relatifs aux actifs commerciaux et aux actifs et passifs financiers d'une entité.

La valeur de marché est déterminée par l'actualisation des flux futurs aux taux de marché à l'instant t .

Le scénario privilégié par le groupe RCI Banque est un calcul de sensibilité à une hausse uniforme de 100 bp des taux d'intérêts sur l'ensemble des maturités. Le calcul est basé sur des GAP actif et passif moyens mensuels.

Les échéancements des encours sont déterminés en tenant compte des caractéristiques contractuelles des opérations et des résultats de la modélisation des comportements historiques de la clientèle (remboursements anticipé,...), complétés d'hypothèses sur certains agrégats (fonds propres,...)

Le calcul de sensibilité est effectué quotidiennement par devise et par entité de gestion (filiales de refinancement, filiales commerciales françaises et étrangères) et permet une gestion globale du risque de taux sur le périmètre consolidé du groupe RCI Banque. Le suivi est réalisé par le service des risques financiers rattaché au département Contrôle interne pour l'ensemble du groupe. La situation de chaque entité au regard de sa limite est vérifiée chaque jour, et des directives de couverture immédiate sont données aux filiales si la situation l'impose.

Le résultat des contrôles fait l'objet d'un reporting mensuel au comité financier qui vérifie la conformité des positions avec la stratégie financière du groupe ainsi qu'avec les notes de procédure en vigueur.

Au 31 décembre 2011, une hausse des taux de 100 bp en Euro aurait un impact négatif de 51 K€ sur DIACS.A., un impact négatif de 330 K€ sur DIAC Location S.A. La somme des valeurs absolues des sensibilités des filiales du groupe DIAC s'élève à 382K€.

L'analyse du risque structurel de taux sur les filiales de financements des ventes fait ressortir les points suivants :

La quasi-totalité des prêts accordés à la clientèle par les filiales de financement des ventes est effectuée à taux fixe pour des durées comprises entre 1 et 72 mois. Ces prêts sont couverts par des ressources à taux fixe de même structure. Ils sont adossés en macro-couverture et ne génèrent qu'un risque de taux résiduel.

Dans les filiales où la ressource est à taux variable, le risque de taux est couvert grâce à des swaps de taux d'intérêt de macro-couverture.

Risque de liquidité

Les filiales du groupe DIAC sont intégrées au suivi du risque de liquidité du groupe RCI Banque.

RCI Banque se doit de disposer à tout moment, et particulièrement en période difficile, de ressources financières suffisantes pour assurer le développement de son activité. À cette fin, RCI Banque s'impose des normes internes strictes.

Deux indicateurs sont suivis mensuellement en comité financier :

- Le nombre de jours de liquidité

Un stress scénario permet de calculer le nombre de jours pendant lequel le groupe RCI Banque peut, sans aucun recours supplémentaire au marché, disposer d'un montant de liquidités suffisant à la couverture de son activité passée et prévisionnelle.

Ce chiffre est donné par le calcul d'impasse de liquidité tenant compte, d'une part des ressources émises, des accords bancaires confirmés non utilisés, du potentiel éligible aux opérations de politique monétaire du Système européen de banques centrales (SEBC) et de la position de trésorerie et, d'autre part, des actifs commerciaux et financiers existants et des prévisions d'activité.

- La réserve de liquidité

Cet indicateur est calculé comme la différence entre les sécurités disponibles (accords bancaires confirmés non utilisés, mobilisable en Banque Centrale et cash) et l'encours de papiers commerciaux. Il reflète la capacité de RCI Banque à lever des nouvelles ressources, que ce soit sur les marchés des certificats de dépôts et commercial paper, sous forme de mobilisation en Banque Centrale ou par utilisation des lignes de financements confirmées.

- Pour atteindre ses objectifs, RCI Banque dispose au 31 décembre 2011 de 4 548 M€ de lignes bancaires confirmées non utilisées (hors Brésil pour 41M€ dont le refinancement n'est pas centralisé), d'une diversification importante de ses programmes d'émissions court et moyen termes et de 1 665 M€ de titres de créances éligibles et mobilisables auprès de la Banque de France (montant après application des décotes et hors créances mobilisées à la date de clôture).

Le risque de change

Les filiales de financement des ventes telles que Diac S.A, DIAC Location S.A, Cogéra S.A. ont l'obligation de se refinancer dans leur propre devise et ne sont donc pas exposées au risque de change.

Le risque de contrepartie

- La gestion du risque de contrepartie au sein du groupe DIAC est assurée par un dispositif global de limites suivies quotidiennement et définies au niveau consolidé du groupe RCI Banque. Ce dispositif est lui-même intégré au niveau du groupe Renault.

L'ensemble des résultats des contrôles est communiqué mensuellement au comité financier RCI Banque et intégré au suivi consolidé du risque de contrepartie du Groupe Renault.

- Le groupe RCI Banque étant structurellement emprunteur, le risque de contrepartie provient essentiellement des opérations de couvertures réalisées à l'aide d'instruments dérivés.

- Les contreparties sur opérations de marché sont choisies parmi les intervenants bancaires des marchés français et internationaux, ainsi que les limites attribuées en fonction d'un système de notation interne en vigueur pour l'ensemble du Groupe Renault.

- Les excédents de liquidité temporaires sont placés exclusivement en dépôts bancaires à très court terme. Les engagements sur les produits dérivés sont pondérés par des coefficients plus conservateurs que ceux recommandés par la réglementation. Le risque de règlement/ livraison sur opérations de change fait l'objet d'un suivi et de limites spécifiques.

DIAC

groupe **RCI** Banque

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES STATUTAIRES

31 décembre 2011

ERNST & YOUNG Audit
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris - La Défense 1

DELOITTE & ASSOCIES
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

DIAC

Société Anonyme

14, Avenue du Pavé Neuf
93168 Noisy-Le-Grand Cedex

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société DIAC, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2011 ont été réalisées dans un environnement incertain, lié à la crise des finances publiques de certains pays de la zone euro (et en particulier de la Grèce), qui est accompagnée d'une crise économique et d'une crise de liquidité, qui rend difficile l'appréhension des perspectives économiques. Ces conditions sont décrites dans la note 2 de l'annexe aux comptes annuels. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour couvrir des risques de crédit inhérents à ses activités, comme mentionné dans la note I-1 de l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu les processus mis en place par la direction pour identifier ces risques, les évaluer et déterminer leur niveau de couverture par des provisions à l'actif et au passif du bilan.

Nous avons apprécié l'analyse des risques encourus sur une sélection de débiteurs individuels ainsi que, pour une sélection de portefeuilles évalués collectivement, les données et les paramètres sur lesquels votre société a fondé ses estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Paris-La-Défense et Neuilly-Sur-Seine, le 23 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG Audit

DELOITTE & ASSOCIES

Micha MISSAKIAN

Charlotte VANDEPUTTE



ETATS FINANCIERS STATUTAIRES

31 décembre 2011

SOMMAIRE

BILAN – HORS BILAN ET COMPTE DE RESULTAT.....	65
ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX	67
I- REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	67
I.1 - CREDITS A LA CLIENTELE NON TITRISES	67
I.2 - CREDITS A LA CLIENTELE TITRISES	68
I.2 - 1 <i>Les créances titrisées</i>	68
I.2 - 2 <i>Le financement de l'acquisition des créances titrisées</i>	68
I.2 - 3 <i>Reversement des flux liés aux contrats titrisés</i>	69
I.2 - 4 <i>Les mécanismes de couverture des risques</i>	69
I.2 - 5 <i>La rémunération de la part résiduelle</i>	70
I.3 - OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET ASSIMILEES.....	71
I.4 - BONIFICATIONS	72
I.5 - INDEMNITES ET INTERETS DE RETARD	72
I.6 - TITRES DE PARTICIPATION, AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME ET PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES	72
I.7 - PRIMES DE REMBOURSEMENT	72
I.8 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	72
I.9 - ENGAGEMENTS DE RETRAITE.....	73
I.10 - CONTRATS D'ECHANGE DE TAUX D'INTERET NEGOCIES SUR DES MARCHES DE GRE A GRE ...	73
I.11 - RISQUES DE CONTREPARTIE SUR PRODUITS DERIVES	73
I.12 - INFORMATIONS GEOGRAPHIQUES ET SECTORIELLES.....	74
I.13 - VENTILATION GROUPE ET HORS GROUPE	74
II- ADAPTATION AU NOUVEL ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER.....	75
III- COMMENTAIRES SUR LES POSTES DU BILAN ET DU HORS BILAN.....	92
IV- COMMENTAIRES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	30

BILAN
(En milliers d'euros)

Note	ACTIF	31/12/2011	31/12/2010
	Caisse, Banques centrales, CCP	1	0
1	Créances sur les établissements de crédit	16 922	14 465
2	Opérations avec la clientèle	720 003	746 518
3	Obligations et autres titres à revenu fixe	724 205	1 057 388
	Actions et autres titres à revenu variable	1	1
4	Participations et autres titres détenus à long terme	96	96
5	Parts dans les entreprises liées	132 652	133 675
6	Crédit-bail et location avec option d'achat	1 295 964	1 183 322
	Immobilisations incorporelles	7	7
	Immobilisations corporelles	5	5
7	Autres actifs	129 056	105 845
8	Comptes de régularisation actif	17 237	29 548
	TOTAL DE L'ACTIF	3 036 149	3 270 870

Note	PASSIF	31/12/2011	31/12/2010
9	Dettes envers les établissements de crédit	1 969 615	1 669 709
10	Opérations avec la clientèle	24 329	25 711
11	Dettes représentées par un titre	80 828	126 449
12	Autres passifs	166 846	174 062
13	Comptes de régularisation passif	684 625	1 135 709
14	Provisions pour risques et charges	31 236	30 307
16	Dettes subordonnées	10 720	10 720
17	Capital souscrit	61 000	61 000
17	Réserves	6 100	6 100
17	Report à nouveau	-49 977	-44 454
17	Résultat de l'exercice	50 827	75 557
	TOTAL DU PASSIF	3 036 149	3 270 870

HORS BILAN

(En milliers d'euros)

Note		31/12/2011	31/12/2010
18	Engagements donnés	1 225 700	1 923 943
	Engagements de financement	522 004	763 461
	Engagements de garantie	703 696	1 160 482
19	Engagements reçus	1 189 005	530 028
	Engagements reçus de financement	605 023	5 130
	Engagements de garantie	575 982	524 898
	Engagements sur titres	8 000	0

COMPTE DE RESULTAT

(En milliers d'euros)

Note		31/12/2011	31/12/2010
21	Intérêts et produits assimilés	81 584	113 631
22	Intérêts et charges assimilées	-184 771	-206 267
	Produits sur opérations de crédit bail et assimilées	794 430	784 549
	Charges sur opérations de crédit bail et assimilées	-718 809	-697 710
23	Revenus des titres à revenu variable	116 062	144 039
	Commissions (produits)	10 754	10 529
	Commissions (charges)	-2 473	-2 682
24	Autres produits d'exploitation bancaire	139 602	134 872
25	Autres charges d'exploitation bancaire	-7 101	-12 952
	PRODUIT NET BANCAIRE	229 278	268 009
26	Charges générales d'exploitation	-136 399	-131 387
	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	92 879	136 622
27	Coût du risque	-27 801	-41 734
	RESULTAT D'EXPLOITATION	65 078	94 888
28	Gains ou pertes sur actifs immobilisés	4 068	0
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	69 146	94 888
29	Impôt sur les bénéfices	-18 319	-19 331
	RESULTAT NET	50 827	75 557

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Les comptes annuels de DIAC S.A sont établis conformément aux principes comptables généralement admis et aux dispositions de la réglementation applicable aux établissements de crédit en France.

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

La société Diac applique le règlement n° 91-01 du Comité de la Réglementation Bancaire relatif à l'établissement et la publication des comptes individuels annuels des établissements de crédit, modifié par les règlements n° 2000-03 du Comité de la Réglementation Comptable pour les comptes afférents à l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2001.

La société applique le règlement n° 00-06 du Comité de la Réglementation Comptable sur les passifs, pour les comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2002.

La société applique le règlement n° 2002-03 du Comité de la Réglementation Comptable sur le traitement comptable du risque de crédit, pour les comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2003.

La société applique les règlements n° 2002-10 et 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable sur le traitement comptable des immobilisations, pour les comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005.

La société applique les règlements du Comité de la Réglementation Comptable n° 2010-04, concernant la désignation des commissaires aux comptes en vigueur au 1 mars 2010 et n° 2010-08, relatif à l'établissement et à la publication des comptes individuels des établissements de crédit.

La société applique le règlement CRC n° 2009-03 du 3 décembre 2009 concernant les commissions versées aux apporteurs d'affaires qui sont étalées sur la durée de vie effective du contrat selon une méthode actuarielle (crédit) ou linéaire (Crédit Bail & assimilées).

En outre, conformément aux articles 14 et 15 du CRC 2009-03, les commissions versées aux apporteurs d'affaires, ainsi que les bonifications reçues, frais de dossiers et autres charges ou produits étalables sont désormais présentés au bilan, avec l'encours de crédit concerné (opérations avec la clientèle) ou avec le compte rattaché de l'actif immobilisé concerné (opérations de crédit-bail et assimilées) (notes 2 et 6) et au compte de résultat, dans le produit net bancaire (note 22).

I.1 CREDITS A LA CLIENTELE NON TITRISES

Les crédits à la clientèle figurent au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des provisions pour dépréciation.

Toute créance présentant un risque avéré de non recouvrement partiel ou total est classée parmi l'une des deux catégories suivantes :

- Encours douteux : le classement en créance douteuse intervient au plus tard lorsqu'une échéance est impayée depuis plus de trois mois. Celui-ci entraîne le transfert en créance douteuse de l'intégralité des encours du client concerné ;
- Encours douteux compromis : l'identification des encours compromis intervient lors de la prononciation de la déchéance du terme en raison de la situation financière dégradée de la contrepartie. En l'absence de déchéance du terme, elle intervient un an au plus tard après le passage en douteux des encours du client.

Le retour d'un encours douteux vers l'encours sain intervient lorsque les arriérés ont été apurés.

Les encours identifiés comme restructurés au sens de l'article 6 du règlement 2002-03 correspondent exclusivement à des créances faisant l'objet d'un plan dans le cadre de la loi française sur le surendettement. Lorsque les échéances du plan de surendettement ne sont pas respectées, les encours sont immédiatement déclassés en encours douteux compromis et l'intérêt cesse d'être comptabilisé.

Les encours restructurés présentent historiquement un risque de perte élevé et leur traitement en gestion suit celui du contentieux, ce qui conduit notamment à les inclure dans les bases de calcul du provisionnement. La provision correspondante est représentative de la perte attendue dans les classes de risque auxquelles appartiennent les encours restructurés.

Par conséquent, les encours restructurés sont présentés non pas dans une subdivision des encours sains faisant apparaître une décote, mais parmi les encours douteux couverts par une provision.

Les provisions constituées pour couvrir les risques de non recouvrement des créances sont déterminées à partir d'une approche statistique des risques. Elle vise à estimer la perte finale sur l'encours douteux, l'encours compromis et l'encours avec incident de paiement.

Le provisionnement statistique est déterminé à partir des taux de récupération observés sur les 12 derniers mois glissants. Ceux-ci sont calculés par rapport aux encaissements réalisés sur la période et actualisés au taux moyen des contrats mutés en douteux. L'encours incidenté non douteux est provisionné en tenant compte de la probabilité de passage en douteux de la créance et sur la base d'un taux de récupération au moment du passage en douteux.

Au delà d'une certaine ancienneté des créances compromises, les récupérations ne sont généralement plus significatives et entraînent un provisionnement à 100%.

Les provisions sont classées au bilan, en déduction des postes d'actif auxquels elles se rattachent.

Conformément à la réglementation bancaire, les intérêts échus et courus sur créances douteuses sont intégralement provisionnés. La variation de cette provision vient en déduction du poste d'intérêts et produits auquel elle se rapporte.

I.2 CREDITS A LA CLIENTELE TITRISES

Depuis le 25 octobre 2002, la société Diac titrise la grande majorité de son portefeuille d'encours de crédit à la clientèle. Celui-ci est cédé au fonds commun de créances « Alliance Auto Loans - France » créé à cet effet. Ces cessions sont effectuées conformément aux dispositions de la loi du 23 décembre 1998 modifiée le 22 décembre 2010.

Les créances titrisées

Les créances cédées présentent les caractéristiques principales suivantes :

- les prêts doivent être consentis à des personnes physiques (hors personnel du groupe Renault) ou à des entreprises (hors Agents Renault) résidant en France métropolitaine sur une durée initiale inférieure ou égale à 6 ans ;
- les prêts sont affectés à l'acquisition d'un véhicule automobile neuf ou d'occasion ;
- les prêts sont rémunérés à taux fixe avec une marge minimum de 1% et à paiement mensuel ;
- les prêts doivent avoir fait l'objet d'au moins une facturation avant leur cession ;
- les créances titrisées ne doivent faire l'objet d'aucun impayé à la date de leur cession.

Les encours sont cédés le 25 de chaque mois (25/M), rétroactivement en date de jouissance au 1^{er} jour du mois de la cession (1/M). Cette dernière est réalisée au pair des capitaux restant dus calculé au 30/M-1. Elle ne dégage donc aucun résultat.

Conformément au règlement CRB N°93-06 du 21 décembre 1993 modifié par les règlements CRC 99-07 et 00-03, les créances cédées cessent de figurer à l'actif du bilan (opérations avec la clientèle) de la société Diac à la date de remise du bordereau de cession.

Evolution du solde net des contrats cédés (En Keur)	31/12/11	31/12/10
Solde net des contrats cédés au début de l'exercice	1 744 282	1 706 149
Cumul des cessions réalisées au cours de l'exercice	1 117 618	1 137 207
Remboursements et diminutions de l'exercice constatés par le FCC	-1 032 056	-1 004 075
Remboursements clients prévisionnels non encore reversés par la société au FCC	-95 039	-94 998
Solde net des contrats cédés à la fin de l'exercice	1 734 805	1 744 282

Le financement de l'acquisition des créances titrisées

Le fonds commun de créances finance l'acquisition des prêts cédés par Diac via l'émission de six catégories de parts :

- les parts investisseurs seniors (classe A) moyen terme ;
- les parts investisseurs subordonnées (classe B) moyen terme ;
- les parts investisseurs pour rehaussement de créance (classe C) moyen terme ;

- les parts court terme revolving seniors (classe R) d'une durée de vie de 1 à 4 mois ;
- les parts court terme revolving subordonnées (classe S) d'une durée de vie de 1 mois.
- les parts court terme pour rehaussement de créances (classe T) d'une durée de vie de 1 mois.

Les parts R ont fait l'objet d'un placement privé et sont à ce jour détenues par RCI Banque. Les parts C, S et T sont souscrites par la société Diac et comptabilisées en autres titres à revenu fixe.

Décomposition des parts émises par le FCC (En Keur)	31/12/11	31/12/10
Parts investisseurs seniors (classe A moyen terme)	-337 559	-1 507 210
Parts investisseurs subordonnées (classe B moyen terme)	-94 300	-94 300
Parts revolving seniors (classe R court terme)	-1 136 500	-129 600
Parts revolving subordonnées (classe S court terme)	-65 800	-7 200
Parts sur réhaussement de créances (classe C moyen terme)	-84 800	-84 800
Parts sur réhaussement de créances (classe T court terme)	-59 200	-6 500
Solde du refinancement émis par le FCC	-1 778 159	-1 829 610

Reversement des flux liés aux contrats titrisés

Après cession, la société Diac continue à assurer les diverses opérations de gestion portant sur ces créances notamment leur recouvrement. A ce titre Diac perçoit mensuellement une commission de recouvreur d'affaires. Celle-ci est comptabilisée en produit de commissions.

Les produits nets associés aux contrats cédés, encaissés par Diac et reversés au fonds commun de créances, correspondent principalement :

- aux intérêts des contrats à partir de la date de jouissance de la cession ;
- aux intérêts de retard et indemnités sur impayés ;
- à la quote-part d'étalement des bonifications sur contrats sains hors résiliations anticipées ;
- à la quote-part d'étalement des frais de dossiers sur contrats sains hors résiliations anticipées ;
- aux abandons de créances sur contrats douteux titrisés

Ces produits et charges sont donc extournés des comptes de la société (Intérêts sur opérations avec la clientèle) aux fur et à mesure de leur reversement au FCC.

Le fonds commun de créances assume le risque client de non recouvrement. A ce titre, une provision pour dépréciation est enregistrée dans les livres du FCC équivalente à :

- 100 % des créances échues impayées sur les contrats titrisés sains, incidentés ou douteux ;
- 100 % des créances à échoir sur les contrats titrisés douteux.

Les reversements de fonds s'effectuent tous les jours via un compte d'affectation spéciale. Une régularisation est effectuée le 25 de chaque mois (25/M) sur la base des encaissements réalisés par Diac au cours du mois M-1 minorée des reversements déjà réalisés.

Les mécanismes de couverture des risques

Pour garantir ses obligations de reversement, la société Diac a constitué des gages-espèces en faveur du FCC. Ceux-ci sont destinés à couvrir le risque de défaillance de Diac sur le reversement des quotes-parts mensuelles d'étalement des bonifications et des frais de dossiers.

Ces gages-espèces sont comptabilisés à l'actif de Diac en opérations avec la clientèle et donnent lieu à rémunération.

Le risque de défaillance des clients titrisés est couvert :

- par les parts subordonnées B et S émises par le FCC ;
- par les parts pour rehaussement de créances C et T émises par le FCC ;
- par la constitution dans le FCC d'une réserve générale égale à 0,10% du stock de capital restant dû des créances saines cédées.

L'ajustement mensuel de cette réserve est réalisé par prélèvement direct sur la trésorerie disponible dans le FCC.

Décomposition des réserves versées par la société au FCC (En Keur)	31/12/11	31/12/10
Gages-espèces en couverture du risque de non reversement des encaissements client	40 023	40 491
Gages-espèces en couverture du risque de non reversement des bonif. et frais de dossiers	38 504	38 212
Réserve générale versée par Diac	2 323	2 323
Solde des réserves du FCC versées par la société	80 851	81 027

La couverture du risque de taux est assurée par des swaps miroirs. Pour la sécurité des investisseurs, il a donc été mis en place un swap de taux entre Diac (prêteur à taux fixe contre emprunteur à taux variable) et le FCC (prêteur à taux variable contre emprunteur à taux fixe).

Le montant de ces swaps correspond au solde du capital restant dû des créances cédées avant provision.

La rémunération de la part résiduelle

Dans le but d'appréhender le résultat du FCC, Diac a souscrit à la part résiduelle émise par le FCC. Celle-ci est comptabilisée à l'actif de la société en titres de placement à revenu variable.

Le résultat du FCC est distribué tous les mois et est comptabilisé en produit chez Diac lors de son encaissement.

Celui-ci est constitué des éléments suivants :

- Produits associés aux créances cédées et reversés par Diac ;
- Abandons de créances constatés
- Variation des provisions sur créances échues et à échoir
- Charges d'intérêts sur rémunération des parts A, B, C, R, S et T
- Produits sur les placements court terme de trésorerie
- Charges de rémunération des gages-espèces
- Charges nettes de swap
- Dotation à la réserve générale
- Charges de commissions et d'honoraires
- A la fin de chaque exercice, il est à noter la présence d'un stock de produits latents non encore appréhendé dans les comptes de la société Diac. Celui-ci est constitué principalement des produits associés aux contrats cédés encaissés par Diac sur le dernier mois de l'année.

Décomposition du résultat net sur opérations de titrisation (En Keur)	31/12/11	31/12/10
Intérêts et produits assimilés encaissés de la clientèle sur créances cédées	151 349	163 578
Intérêts et produits nets assimilés sur placements de trésorerie à taux fixe	1 102	651
Intérêts et charges assimilées sur rémunération des parts à taux fixe	-26 265	-14 836
Intérêts et charges nettes assimilées sur swap avec des établissements de crédit	-17 292	-40 032
Charge de commissions de recouvrement versées à Diac et frais de gestion	-9 891	-9 770
Coût du risque sur créances cédées	2 100	6 893
Résultat de l'exercice du FCC avant rémunération de la part résiduelle	101 103	106 483
Stock de résultat du FCC en attente de reversement à l'ouverture de l'exercice	9 671	4 737
Rémunération de la part résiduelle encaissée par Diac dans l'exercice	-59 089	-101 549
Ajustement de la réserve générale	494	484
Résultat du FCC en attente de reversement à la clôture de l'exercice	52 178	10 155
Produits latents en attente de reversement par le FCC	10 952	12 073
Total des produits latents disponibles en attente de récupération par la société	63 130	22 229

I.3 OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET ASSIMILEES

Les immobilisations faisant l'objet de contrats de crédit-bail, de location avec option d'achat ou de location longue durée figurent à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition, diminuées des amortissements pratiqués. Le coût d'acquisition comprend l'ensemble des frais accessoires d'acquisition inclus dans le montant du financement accordé et servant de base à la détermination des loyers.

Les amortissements sont déterminés en fonction de la durée normale d'utilisation des biens concernés, à savoir :

- selon le mode linéaire (véhicules particuliers et véhicules utilitaires), ou dégressif (certains véhicules industriels et biens d'équipement).
- sur des durées variant de 4 à 7 ans selon le type de matériel.

Les loyers perçus au titre de ces opérations sont rapportés au résultat de l'exercice en fonction d'un étalement linéaire calculé sur la durée des contrats.

Toute créance présentant un risque avéré de non recouvrement partiel ou total est classée parmi l'une des deux catégories suivantes :

- Contrats douteux : le classement en créance douteuse intervient au plus tard lorsqu'une échéance est impayée depuis plus de trois mois. Celui-ci entraîne le transfert en créance douteuse de l'intégralité des impayés du client concerné ;
- Contrats douteux compromis : l'identification des contrats compromis intervient lors de la prononciation de la résiliation du contrat en raison de la situation financière dégradée de la contrepartie. En l'absence de résiliation du contrat, elle intervient un an au plus tard après le passage en douteux des encours du client.

Le retour en sain d'un client intervient lorsque ses arriérés ont été apurés.

Les contrats identifiés comme restructurés au sens de l'article 6 du règlement 2002-03 correspondent exclusivement à des créances faisant l'objet d'un plan dans le cadre de la loi française sur le surendettement. Lorsque les échéances du plan de surendettement ne sont pas respectées, elles sont immédiatement déclassées en encours douteux compromis et les loyers cessent d'être comptabilisés.

Les créances restructurées présentent historiquement un risque de perte élevé et leur traitement en gestion suit celui du contentieux, ce qui conduit notamment à les inclure dans les bases de calcul du provisionnement. La provision correspondante, représentative de la perte attendue dans les classes de risque auxquelles appartiennent les encours restructurés, déprécie ces encours au-delà du niveau de la perte d'intérêts futurs.

Par conséquent, à titre dérogatoire, les créances restructurées non compromises sont présentées non pas dans une subdivision des créances saines faisant apparaître une décote, mais parmi les créances douteuses couvertes par une provision.

Les provisions constituées pour couvrir les risques de non recouvrement des créances sont déterminées à partir d'une approche statistique des risques. Elle vise à estimer la perte finale sur les contrats douteux, les contrats douteux compromis et les contrats avec incident de paiement.

Le provisionnement statistique est déterminé à partir des taux de récupération observés sur les 12 derniers mois glissants. Ceux-ci sont calculés par rapport aux encaissements réalisés sur la période et actualisés au taux moyen des contrats mutés en douteux. L'encours incidenté non douteux est provisionné en tenant compte de la probabilité de passage en douteux de la créance et sur la base d'un taux de récupération au moment du passage en douteux.

Au delà d'une certaine ancienneté des créances compromises, les récupérations ne sont généralement plus significatives et entraînent un provisionnement à 100%.

La réserve latente afférente aux contrats concernés est retranchée des provisions calculées sur la base des échéances impayées et du capital restant dû selon la comptabilité financière. Celles-ci sont classées au bilan, en déduction des postes d'actif auxquels elles se rattachent.

La part d'intérêt comprise dans les loyers échus et courus sur les contrats douteux est intégralement provisionnée. La variation de cette provision vient en déduction du poste d'intérêts et produits auquel elle se rapporte.

Les conditions de ces contrats permettent d'assimiler ces opérations à des financements. En effet, tant pour les opérations de crédit-bail, de location avec option d'achat, que de location longue durée, il existe des engagements de reprise permettant à la société d'être totalement remboursée à l'expiration du contrat.

En conséquence, leur comptabilisation par assimilation à des crédits accordés permettrait de donner une image plus fidèle de ces opérations et du patrimoine de la société. Cette comptabilisation, couramment dénommée "comptabilité financière", se différencie de la comptabilisation des opérations dans les comptes sociaux par les éléments suivants :

- à la valeur nette comptable de chaque opération est substitué son encours financier. Celui-ci est défini comme le montant initial financé par la société et non encore remboursé par la fraction de capital incluse dans les loyers effectivement perçus. Cette fraction de capital est souvent appelée "amortissement financier". Dans la mesure où les échéances sont calculées sur le montant net financé, les dépôts de garantie sont déduits de l'encours financier. De même, l'effet des opérations destinées à tenir compte de la spécialisation des exercices sur la totalité des loyers dans les comptes sociaux est neutralisé dans les comptes de régularisation et l'encours financier, pour la fraction de capital correspondante.
- n'est incluse dans les produits de l'exercice que la fraction des loyers correspondant à des intérêts.
- les opérations concernées étant traitées non comme des immobilisations louées mais comme des crédits accordés, les plus ou moins-values enregistrées dans les comptes sociaux sont neutralisées. Il leur est substitué le montant éventuellement définitivement perdu sur des contrats contentieux. Ce dernier montant est appelé "moins-value financière".

L'ensemble de ces différences, cumulé depuis l'origine de la société, est communément dénommé "réserve latente" par la profession. Le résultat des opérations que traduit cette technique de comptabilisation est appelé "résultat financier". Les principaux éléments caractérisant le passage du résultat social au résultat financier sont présentés à la fin du paragraphe III - Commentaires sur les postes du compte de résultat.

I.4 BONIFICATIONS

Dans le cadre d'opérations promotionnelles, le constructeur et le réseau couvrent l'écart de taux par le biais de bonifications. Au plan comptable, ces dernières sont assimilées à des compléments de loyers et d'intérêts, et par voie de conséquence, étalées sur les durées de vie réelles des contrats bonifiés. Cet étalement est linéaire pour les contrats de crédit-bail. Pour les contrats de crédit, l'étalement est effectué en fonction du taux implicite des contrats. Ces calculs sont effectués contrat par contrat. Au plan fiscal, ces bonifications sont retraitées afin d'être soumises à l'impôt lors de l'exercice de paiement par le constructeur ou le réseau.

I.5 INDEMNITES ET INTERETS DE RETARD

Du fait du caractère incertain de leur recouvrement, les indemnités de résiliation et les intérêts de retard sont intégralement provisionnés. La provision est extournée au moment de l'encaissement.

Les indemnités d'assurance sont comptabilisées dès leur exigibilité.

I.6 TITRES DE PARTICIPATION, AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME ET PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES

Les titres de participation, les autres titres détenus à long terme et les parts dans les entreprises liées figurent au bilan à leur coût d'acquisition, hors frais accessoires d'achat, déduction faite des provisions éventuellement constatées. Les dividendes correspondants sont comptabilisés l'année de leur mise en distribution.

I.7 PRIMES DE REMBOURSEMENT

Les primes de remboursement des titres de créances négociables sont amorties linéairement sur leur durée de vie.

I.8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ces provisions ont notamment pour objet de couvrir le coût des restructurations, ainsi que les litiges ou les risques nés antérieurement à la date de l'arrêté.

Les variations de provisions pour risques et charges sont imputées dans les postes du compte de résultat auxquels elles se rattachent par nature.

I.9 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraite et assimilés sont évalués selon les principes définis par la réglementation internationale (norme IAS 19 révisée).

Le coût des indemnités de départ, des compléments de retraite et des engagements assimilés est pris en charge au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les droits sont déterminés à la clôture de chaque exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite ou à l'âge minimum requis pour en bénéficier dans le cas où certains droits sont acquis de manière irrévocable avant cette date.

Le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ et de rentabilité des placements à long terme. Les effets de la modification de ces paramètres actuariels de calcul ne sont constatés que lorsqu'ils conduisent à réestimer l'engagement de plus de 10%. La part cumulée des écarts supérieure à 10% est étalée sur la durée résiduelle de présence des salariés actifs.

Lorsque les conditions des contrats de retraite et engagement assimilés sont modifiées, l'effet de ces modifications est étalé sur la durée restant à courir jusqu'à ce que les droits soient définitivement acquis aux salariés. Ils sont intégralement constatés dans le résultat de la période au cours de laquelle la décision de modification est intervenue pour les retraites et les actifs dont les droits sont acquis.

Les mesures de la loi Fillon n'ont pas d'impact significatif, pour l'instant, sur le montant des engagements de retraite.

I.10 CONTRATS D'ECHANGE DE TAUX D'INTERET NEGOCIES SUR DES MARCHES DE GRE A GRE

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre d'une gestion du risque global de taux d'intérêt.

Conformément au règlement du Comité de la Réglementation Bancaire 90.15 du 18 décembre 1990 modifié, les charges et les produits sont inscrits au compte de résultat prorata temporis et les gains ou pertes latents ne sont pas comptabilisés.

Les produits et charges sont compensés swap par swap pour leur présentation au bilan et au compte de résultat.

Au bilan, le produit net à recevoir sur un contrat de swap bénéficiaire figure dans le poste Compte de régularisation actif. De même, la charge nette à payer sur un swap déficitaire est classée dans le poste Compte de régularisation passif.

Au compte de résultat, les produits nets sur contrats bénéficiaires sont classés parmi les Intérêts, produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit ou sur opérations avec la clientèle, selon la qualité de la contrepartie. De manière symétrique, les charges nettes sur contrats déficitaires figurent dans les Intérêts, charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit ou opérations avec la clientèle, en fonction de la nature de la contrepartie.

I.11 RISQUES DE CONTREPARTIE SUR PRODUITS DERIVES

Les règles de contrôle interne applicables au risque de contrepartie sur produits dérivés sont définies sur le périmètre consolidé du Groupe RCI Banque, dans lequel la société Diac est incluse. Les limites de contreparties sont allouées par Renault pour le Groupe RCI Banque consolidé et le suivi des engagements doit, pour rendre compte de l'exposition réelle au risque, s'effectuer de manière consolidée. Il n'est donc pas fait de calcul individualisé d'exposition au risque de contrepartie pour la société Diac.

Les règles de gestion du risque de contrepartie sur produits dérivés mises en place au niveau du groupe RCI Banque sont les suivantes :

- Le risque global de couverture encouru sur l'ensemble des produits dérivés inscrits au hors bilan, est mesuré selon une méthode interne forfaitaire. L'équivalent - crédit est calculé sur la base de coefficients de pondération liés au type d'instrument (3% par an pour les opérations libellées en une seule devise et 10% par an pour les opérations engageant deux devises) et à la durée de l'opération. Ces coefficients sont volontairement plus élevés que ceux prévus par la réglementation sur l'adéquation des fonds propres, ce qui correspond à une approche délibérément prudente et conservatrice dans les conditions actuelles du marché. Il n'est pas fait de compensation entre les risques liés aux positions se neutralisant avec une même contrepartie. Enfin, toutes les contreparties sont considérées comme des risques identiques.
- Le suivi individualisé du risque de contrepartie est fondé sur la méthode définie ci-dessus. Il tient compte en outre du risque de livraison et s'appuie sur une méthode de notation interne (déterminée par l'actionnaire Renault) qui permet de

lier la limite attribuée à chaque contrepartie à une note tenant compte de plusieurs facteurs de risque pondérés : niveau long terme et court terme par les agences de rating et niveau de risque estimé du pays.

I.12 INFORMATIONS GEOGRAPHIQUES ET SECTORIELLES

La société réalise ses opérations avec la clientèle exclusivement sur le territoire français. Dans leur très grande majorité, celles-ci sont effectuées avec des particuliers, des entrepreneurs individuels ou de petites entreprises.

Le montant du total des encours moyens de chaque client est inférieur à 10 K Euros correspondant globalement à la valeur du capital restant dû d'un ou deux contrats.

Les activités de la société s'articulent donc autour du seul secteur "Grand Public", les segments "Entreprises" et "Réseaux" sont marginaux.

I.13 VENTILATION GROUPE ET HORS GROUPE

La ventilation des créances, des dettes et des engagements hors bilan par catégorie de partenaire est indiquée dans les commentaires sur les postes de bilan et du hors bilan.

- Sociétés du Groupe Diac : entreprises avec lesquelles la société a un lien direct de participation ;
- Autres sociétés du groupe Renault : entreprises avec lesquelles la société est liée ;
- Fonds Commun de Créances : FCC assurant le portage des créances titrisées.

II – ADAPTATION AU NOUVEL ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

Dans un environnement économique volatil et incertain, RCI Banque continue d'appliquer au groupe DIAC une politique financière prudente et renforce son dispositif de gestion et de contrôle de la liquidité. Par ailleurs, le groupe DIAC n'a pas d'exposition sur les dettes souveraines de la Grèce, de l'Espagne, de l'Italie, de l'Irlande et du Portugal.

Liquidité

Le pilotage du risque de liquidité du groupe DIAC, assuré par RCI Banque, est fondé sur plusieurs indicateurs ou analyses, réactualisés mensuellement sur la base des dernières prévisions d'encours (clientèle et réseau) et des opérations de refinancement réalisées. Le dispositif a fait l'objet d'un audit interne et d'une revue par le régulateur bancaire (ACP) et a été renforcé par l'actualisation des procédures internes, entérinées par le Conseil d'Administration du 15 novembre 2011 :

La liquidité statique : l'objectif de RCI Banque est d'avoir une liquidité statique positive. Les actifs générés dans le passé ont été financés par des dettes d'une maturité supérieure.

La liquidité dynamique « scénario noir » : cet indicateur prend en compte les prévisions d'activité nouvelle, dans un contexte de stress test maximum qui n'envisage aucun accès à des ressources nouvelles. Ce scénario constitue l'indicateur de communication externe notamment vis-à-vis des agences de notation qui demandent une visibilité sur la liquidité d'au moins 6 mois. Il permet d'établir deux indicateurs :

- nombre de jours d'activité commerciale possibles sans accès au marché, en utilisant seulement les lignes bancaires confirmées et les mobilisations BCE (indicateur de pilotage interne et de communication externe),
- réserve de liquidité (indicateur de pilotage interne et de communication externe).

La liquidité dynamique « scénario gris » : réalisée à partir d'hypothèses de refinancement contraint : fermeture des marchés obligataires, accès restreint à la ressource court terme, accès à la titrisation (BCE ou conduits). Cette analyse est complétée par une simulation de l'évolution de la réserve de liquidité prévisionnelle.

La réserve de liquidité s'établit à 3 443 M€ au 31 décembre 2011. Elle représente l'excédent de sécurités disponibles par rapport aux encours de certificats de dépôt et papier commercial. Le groupe se doit en effet de maintenir des sources de liquidité alternative supérieures à ses encours de titres de créances négociables à court terme.

Risque au titre de l'activité de crédit

Suite au renforcement des structures de recouvrement mise en œuvre entre fin 2008 et le début de l'année 2009 les performances du recouvrement se sont nettement améliorées à compter du premier trimestre 2009. Le pilotage de la nouvelle production par la probabilité de défaut issue des systèmes de score a permis d'améliorer la qualité du portefeuille sur tous les grands marchés.

Après avoir atteint en 2010 un point bas historique, inférieur au niveau constaté avant le déclenchement de la crise financière, le coût du risque du portefeuille commercial poursuit sa décroissance en 2011, bénéficiant de l'amélioration des politiques d'acceptation et de recouvrement.

Les perspectives économiques restant incertaines, le pilotage centralisé de la politique d'acceptation mise en place au début de la crise a été maintenu. Le réglage des systèmes d'acceptation est ajusté en fonction de stress-test mis à jour de façon trimestrielle sur les principaux pays par marché (particuliers, entreprise). Au final, la qualité de la production est en ligne avec les objectifs.

Dans une conjoncture économique incertaine, le groupe DIAC reste attentif à un environnement changeant, avec pour cible de maintenir le coût du risque global à un niveau compatible avec les attentes de la communauté financière et les cibles de profitabilité.

Rentabilité

Les marges de crédit constatées sur les marchés ainsi que les taux de swap de référence ont subi des mouvements significatifs. Dans ce contexte volatil, le groupe DIAC a fait preuve d'une grande réactivité en révisant régulièrement les coûts de liquidité internes utilisés pour la tarification des opérations clientèle, permettant ainsi de maintenir une marge sur la production de nouveaux crédits en ligne avec les cibles budgétaires. De façon similaire, la tarification des financements accordés aux concessionnaires est indexée sur un taux de base interne reflétant le coût des fonds empruntés et des coussins de liquidité nécessaires à la continuité d'activité. Cette méthode permet de maintenir constante la rentabilité de cette activité.

Gouvernance

Le suivi des indicateurs de liquidité fait l'objet d'un point spécifique à chacun des Comités Financiers mensuels.

Les comités de gestion pays ont par ailleurs suivi plus systématiquement les indicateurs de risque et de marge instantanée prévisionnelle, qui complètent les analyses habituelles de la rentabilité des filiales.

Exposition au risque de crédit bancaire

En raison de sa position structurellement emprunteuse, l'exposition au risque de crédit bancaire du groupe RCI Banque est limitée au placement des excédents de trésorerie temporaires, réalisés sous forme de dépôts à très court terme, et aux opérations de couverture du risque de taux ou de change par des produits dérivés. Ces opérations sont réalisées auprès d'établissements bancaires de premier ordre préalablement autorisés par le Comité de Contrepartie. Dans le contexte de forte volatilité observé au cours du second semestre, RCI Banque a par ailleurs porté une attention particulière à la diversification des contreparties.

Refinancement

Afin de diversifier ses utilisations bancaires et de limiter le total des ressources obtenues auprès d'une même contrepartie, la salle des marchés a développé des relations avec un nombre important de banques et d'intermédiaires, tant en France qu'à l'étranger.

Principes et méthodes comptables

En préalable, l'analyse de la situation du groupe et les mesures prises dans le contexte actuel, telles que décrites précédemment, ne conduisent pas à remettre en cause l'hypothèse de continuité d'exploitation retenue pour l'arrêté des comptes.

Compte tenu de la nature de ses activités et portefeuilles d'instruments financiers, DIAC n'a pas procédé dans le cadre de la clôture 2011 à des changements de méthodes comptables ou de valorisation ou des estimations comptables significatives autres que celles habituellement retenues, en particulier sur les points suivants :

DIAC n'a pas effectué de reclassements de portefeuilles d'actifs financiers, tels que permis par l'avis 2008-19 du CNC du 8 décembre 2008 modifiant le règlement 90-01 du CRB.

S'agissant des prêts et créances à la clientèle et contrats de location financement, les méthodes de dépréciation, décrites en paragraphes I.1 et I.3 sont restées inchangées ; les dépréciations comptabilisées ont donc été actualisées au regard de l'évolution du portefeuille et de l'environnement économique.

Aucune autre estimation comptable particulière n'a été retenue par DIAC dans le cadre de la clôture des comptes 2011.

III - COMMENTAIRES SUR LES POSTES DU BILAN ET DU HORS BILAN**Note 1 : Créances sur les établissements de crédit**

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2011	31/12/2010
Comptes ordinaires débiteurs	16 922	14 465
Créances à vue sur établissements de crédit	16 922	14 465
Créances à terme sur établissements de crédit	0	0
Total des créances sur les établissements de crédit	16 922	14 465

Ventilation par partenaires	31/12/2011	31/12/2010
Sociétés et tiers hors groupe	16 853	14 359
Sociétés du groupe Diac	0	0
Autres sociétés du groupe Renault	69	106
Fonds commun de créances	0	0
Total des créances sur les établissements de crédit	16 922	14 465

Les échéances de ces opérations sont toutes à moins de trois mois.

Ces créances ne comportent pas de part subordonnée.

Note 2 : Opérations avec la clientèle

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2011	31/12/2010
Encours de crédit affecté non titrisé	523 673	527 865
Encours Carte et prêts personnels revolving	100 955	112 140
Bonifications et frais de dossiers à étaler	-44 620	-44 471
Créances rattachées sur contrats non douteux	6 236	7 009
Provisions sur créances impayées	-3 189	-4 755
<i>Sous-total des crédits non douteux à la clientèle</i>	583 055	597 788
Créances rattachées sur contrats douteux	253	305
Créances sur contrats douteux	16 844	17 684
Provisions sur contrats douteux	-6 691	-5 846
Créances rattachées sur contrats douteux compromis	608	697
Créances sur contrats douteux compromis	141 906	152 425
Provisions sur contrats douteux compromis	-100 698	-105 286
<i>Sous-total des crédits douteux à la clientèle</i>	52 222	59 979
Valeurs nettes des crédits à la clientèle	635 277	657 767
Prêts au personnel	400	416
Prêts à la clientèle financière	80 852	82 969
Autres concours à la clientèle	518	310
Valeurs non imputées	358	427
Créances rattachées sur concours divers	9	7
<i>Sous-total des concours divers</i>	82 137	84 129
Comptes ordinaires sains	2 096	4 119
Comptes ordinaires douteux	443	363
Provisions sur comptes ordinaires douteux	-44	-44
Comptes ordinaires douteux compromis	94	184
<i>Sous-total des comptes ordinaires</i>	2 589	4 622
Autres opérations nettes avec la clientèle	84 726	88 751
Total des opérations avec la clientèle	720 003	746 518

Ventilation par durées résiduelles	31/12/2011	31/12/2010
Jusqu'à trois mois	118 645	127 953
De trois mois à un an	192 621	199 969
De un an à cinq ans	403 046	415 901
Supérieure à cinq ans	5 691	2 695
Total des opérations avec la clientèle	720 003	746 518

Ventilation par partenaires	31/12/2011	31/12/2010
Sociétés et tiers hors groupe	655 712	686 390
Sociétés du groupe Diac	0	68
Autres sociétés du groupe Renault	-16 569	-22 914
Fonds commun de créances	80 860	82 974
Total des opérations avec la clientèle	720 003	746 518

Les comptes ordinaires débiteurs comprennent principalement les créances sur le réseau suite au rachat des véhicules en fin de contrat de crédit-bail ou assimilé.

Les prêts à la clientèle financière comprennent principalement des gages-espèces versés par Diac au FCC.

Note 3 : Obligations et autres titres à revenu fixe

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2011	31/12/2010
Titres à revenu fixe	724 138	1 057 347
Créances rattachées sur titres à revenu fixe	67	41
Titres de placement	724 205	1 057 388
Total des obligations et autres titres à revenu fixe	724 205	1 057 388

Ces opérations ne portent que sur des titres non cotés.

Ventilation par durées résiduelles	31/12/2011	31/12/2010
Jusqu'à trois mois	639 378	972 552
De trois mois à un an	84 827	0
De un an à cinq ans	0	84 836
Supérieure à cinq ans	0	0
Total des obligations et autres titres à revenu fixe	724 205	1 057 388

Ces opérations sont toutes effectuées avec des partenaires hors groupe.

Note 4 : Participations et autres titres détenus à long terme

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	Nb titres à fin	31/12/2010	Acquisitions	Cessions	31/12/2011
SIRHA	2 601	40			40
Titres de participation		40	0	0	40
OSEO ex SOFARIS	6 631	56			56
Titres détenus à long terme		56	0	0	56
Provisions pour dépréciation		0	0	0	0
Total part. et autres titres détenus à long terme		96	0	0	96

Note 5 : Parts dans les entreprises liées

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	Nb titres à fin	31/12/2010	Acquisitions	Cessions	31/12/2011
Cogéra	902 212	50 052			50 052
Sogesma	82 000	1 254			1 254
Diac Location	1 918 694	81 346			81 346
Sigma Services	0	1 023		-1 023	0
Parts dans les entreprises liées		133 675	0	-1 023	132 652
Provisions pour dépréciation		0	0	0	0
Total des parts dans les entreprises liées		133 675	0	-1 023	132 652

Ces parts ne concernent que des titres non cotés.

Note 6 : Opérations de crédit-bail et location avec option d'achat (En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2011	31/12/2010
Immobilisations brutes au début de l'exercice	2 055 327	2 014 335
Acquisitions de l'exercice	821 289	740 397
Cessions de l'exercice	-668 561	-699 405
<i>Sous-total des immobilisations brutes à la fin de l'exercice</i>	2 208 055	2 055 327
Amortissements au début de l'exercice	-860 456	-870 923
Dotations de l'exercice	-510 363	-485 726
Diminutions sur cessions de l'exercice	470 301	496 193
<i>Sous-total des amortissements à la fin de l'exercice</i>	-900 518	-860 456
Valeurs nettes des immobilisations louées	1 307 537	1 194 871
Loyers échus	1 436	1 477
Provisions sur créances impayées	-2 078	-2 513
Créances rattachées	6 304	6 393
Bonifications à étaler	-27 643	-27 766
Loyers douteux	1 483	1 843
Provisions sur loyers douteux	-2 727	-3 129
Loyers douteux compromis	43 914	50 003
Provisions sur loyers douteux compromis	-32 262	-37 857
Loyers échus et créances rattachées	-11 573	-11 549
Total des opérations de crédit-bail et location avec option d'achat	1 295 964	1 183 322

Note 7 : Autres actifs

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2011	31/12/2010
Etat	7 368	2 085
Créances sociales	60	59
Débiteurs divers	56 331	46 713
Créances rattachées sur débiteurs divers	65 297	56 988
Total des autres actifs	129 056	105 845

Ventilation par durées résiduelles	31/12/2011	31/12/2010
Jusqu'à trois mois	127 704	105 845
De trois mois à un an	1 352	0
De un an à cinq ans	0	0
Supérieure à cinq ans	0	0
Total des autres actifs	129 056	105 845

Ventilation par partenaires	31/12/2011	31/12/2010
Sociétés et tiers hors groupe	48 288	41 575
Sociétés du groupe Diac	64 517	54 791
Autres sociétés du groupe Renault	16 251	9 479
Fonds commun de créances	0	0
Total des autres actifs	129 056	105 845

Note 8 : Comptes de régularisation actif

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2011	31/12/2010
Charges à répartir ou à étaler	138	543
Commissions à étaler	68	0
Charges constatées d'avance	778	4 802
Produits à recevoir sur swaps ou IFT	12 478	18 483
Autres produits à recevoir	792	1 115
Valeurs à l'encaissement	2 978	4 599
Autres comptes de régularisation actif	5	6
Total des comptes de régularisation actif	17 237	29 548

Ventilation par durées résiduelles	31/12/2011	31/12/2010
Jusqu'à trois mois	17 233	29 259
De trois mois à un an	4	289
De un an à cinq ans	0	0
Supérieure à cinq ans	0	0
Total des comptes de régularisation actif	17 237	29 548

Ventilation par partenaires	31/12/2011	31/12/2010
Sociétés et tiers hors groupe	4 921	11 279
Sociétés du groupe Diac	0	0
Autres sociétés du groupe Renault	12 316	18 269
Fonds commun de créances	0	0
Total des comptes de régularisation actif	17 237	29 548

Les charges à répartir correspondent principalement aux dépenses engagées par Diac dans le montage de l'opération de titrisation. Elles sont amorties sur la durée de l'opération.

Note 9 : Dettes envers les établissements de crédit

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2011	31/12/2010
Comptes ordinaires créditeurs	217 728	98 414
Dettes rattachées	659	231
Dettes à vue sur établissements de crédit	218 387	98 645
Comptes et emprunts à terme	1 721 650	1 548 250
Dettes rattachées	29 578	22 814
Dettes à terme sur établissements de crédit	1 751 228	1 571 064
Total des dettes envers les établissements de crédit	1 969 615	1 669 709

Ventilation par durées résiduelles	31/12/2011	31/12/2010
Jusqu'à trois mois	933 465	239 156
De trois mois à un an	539 800	342 391
De un an à cinq ans	496 350	1 088 162
Supérieure à cinq ans	0	0
Total des dettes envers les établissements de crédit	1 969 615	1 669 709

Ventilation par partenaires	31/12/2011	31/12/2010
Sociétés et tiers hors groupe	14 511	16 793
Sociétés du groupe Diac	0	0
Autres sociétés du groupe Renault	1 955 104	1 652 916
Fonds commun de créances	0	0
Total des dettes envers les établissements de crédit	1 969 615	1 669 709

Note 10 : Opérations avec la clientèle

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2011	31/12/2010
Comptes ordinaires créditeurs	23 570	25 685
Acomptes et autres sommes dues	1	14
Dettes vis-à-vis de la clientèle financière	722	0
Dettes rattachées	3	3
Dettes à vue sur opérations avec la clientèle	24 296	25 702
Comptes ordinaires créditeurs	33	9
Dettes à terme sur opérations avec la clientèle	33	9
Total des opérations avec la clientèle	24 329	25 711

Les échéances de ces opérations sont toutes à moins de trois mois.

Ventilation par partenaires	31/12/2011	31/12/2010
Sociétés et tiers hors groupe	23 585	25 711
Sociétés du groupe Diac	22	0
Autres sociétés du groupe Renault	0	0
Fonds commun de créances	722	0
Total des opérations avec la clientèle	24 329	25 711

Les dettes vis-à-vis de la clientèle financière correspondent principalement aux encaissements clients, effectués par Diac, en attente de reversement au fonds commun de créances.

Note 11 : Dettes représentées par un titre

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2011	31/12/2010
Certificats de dépôts	80 487	117 359
Billets de trésorerie, papiers commerciaux et assimilés	0	9 000
Dettes rattachées	341	90
Titres de créances négociables	80 828	126 449
Total des dettes représentées par un titre	80 828	126 449

Ventilation par durées résiduelles	31/12/2011	31/12/2010
Jusqu'à trois mois	28 828	121 449
De trois mois à un an	52 000	5 000
De un an à cinq ans	0	0
Supérieure à cinq ans	0	0
Total des dettes représentées par un titre	80 828	126 449

Ces opérations sont toutes effectuées avec des partenaires hors groupe.

Note 12 : Autres passifs

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2011	31/12/2010
Etat	4 278	15 059
Fournisseurs	26 209	24 259
Dépôts de garantie sur opérations de crédit-bail	21 317	27 143
Dettes sociales	40 895	38 225
Autres créditeurs divers	14 621	17 766
Impôts différés passifs	156	219
Créances rattachées sur créditeurs divers	59 370	51 391
Total des autres passifs	166 846	174 062

Ventilation par durées résiduelles	31/12/2011	31/12/2010
Jusqu'à trois mois	115 799	110 185
De trois mois à un an	25 811	37 384
De un an à cinq ans	25 227	26 484
Supérieure à cinq ans	9	9
Total des autres passifs	166 846	174 062

Ventilation par partenaires	31/12/2011	31/12/2010
Sociétés et tiers hors groupe	148 982	151 928
Sociétés du groupe Diac	33	1 771
Autres sociétés du groupe Renault	17 831	20 363
Fonds commun de créances	0	0
Total des autres passifs	166 846	174 062

Note 13 : Comptes de régularisation passif

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2011	31/12/2010
Produits constatés d'avance sur opérations de crédit-bail	118 704	111 969
Produits constatés d'avance sur opérations avec la clientèle	326	341
Autres produits constatés d'avance	514 357	959 176
Intérêts à payer sur swaps ou IFT	35 844	50 058
Autres charges à payer	1 950	75
Autres comptes de régularisation passif	13 444	14 090
Total des comptes de régularisation passif	684 625	1 135 709

Les échéances de ces opérations sont toutes à moins de trois mois.

Ventilation par partenaires	31/12/2011	31/12/2010
Sociétés et tiers hors groupe	648 637	1 085 401
Sociétés du groupe Diac	0	0
Autres sociétés du groupe Renault	35 988	50 308
Fonds commun de créances	0	0
Total des comptes de régularisation passif	684 625	1 135 709

Note 14 : Provisions pour risques et charges

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2010	Dotation	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	31/12/2011
Provisions sur opé. bancaires	0	0	0	0	0
Engagements de retraite	21 883	1 932	-501		23 314
Autres litiges personnel	3 211	1 555	-127	-925	3 714
Autres risques et charges	5 213	819	-31	-1 793	4 208
Provisions sur opé. non bancaires	30 307	4 306	-659	-2 718	31 236
Total provisions risques et charges	30 307	4 306	-659	-2 718	31 236

Aucun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, ne devrait entraîner des pertes significatives n'ayant pas été provisionnées.

Engagements de retraite

Hypothèses d'actualisation	31/12/2010	31/12/2011
Age moyen de départ à la retraite	67 ans	67 ans
Taux moyen d'indexation annuelle	2,90%	2,90%
Taux moyen d'actualisation annuelle	4,16%	4,36%
Taux moyen de départ de la société	4,49%	4,40%

Ventilation par natures	Provision pour engagements de retraite	Gains ou pertes non constatés	Coût des services passés non constatés	Charges à répartir	Valeur actuarielle de l'engagement
Montant engagements à l'ouverture	21 884	-104			21 780
Droits acquis durant la période	1 025				1 025
Charge financière d'actualisation	906				906
Ecarts actuariels	268				268
Prestations payées ou autres départs	-501				-501
Autres mouvements	-268	268			
Montant engagements à la clôture	23 314	164	0	0	23 478

Note 15 : Provisions pour risques de contrepartie

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2010	Dotations	Reprise	Reclas. et Chq de méthode	31/12/2011
Opérations avec la clientèle	115 931	43 064	-48 372		110 623
Crédit-bail et loc. avec option d'achat	43 500	31 165	-37 598		37 067
Provisions inscrites à l'actif	159 431	74 229	-85 970	0	147 690
Provisions inscrites au passif	0	0	0	0	0
Total prov. risques de contrepartie	159 431	74 229	-85 970	0	147 690

Note 16 : Dettes subordonnées

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2011	31/12/2010
Titres participatifs	10 560	10 560
Dettes rattachées sur titres participatifs	160	160
Total des dettes subordonnées	10 720	10 720

Ventilation par durées résiduelles	31/12/2011	31/12/2010
Jusqu'à trois mois	0	0
De trois mois à un an	160	160
De un an à cinq ans	0	0
Supérieure à cinq ans	10 560	10 560
Total des dettes subordonnées	10 720	10 720

Ces opérations sont toutes effectuées avec des partenaires hors groupe.

Les titres participatifs ont été émis en 1985 par Diac.

Le système de rémunération comprend :

- une partie fixe égale au TAM (Taux Annuel Monétaire)
- une partie variable obtenue en appliquant à 40 % du TAM le taux de progression du résultat net consolidé du dernier exercice sur celui de l'exercice précédent.

La rémunération annuelle est comprise entre 100 % et 130 % du TAM, et est assortie d'un taux plancher de 6,5 %.

Note 17 : Capital souscrit

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2010	Variation	31/12/2011	Proposition d'affectation		31/12/2011
	Après affectation		Année 31/12/2011	Avant affectation	Autofinancement	Dividendes
Capital social	61 000		61 000			61 000
Réserves légales	6 100		6 100			6 100
Report à nouveau	23	-50 000	-49 977	-10	49 998	11
Résultat net		50 827	50 827	11	-50 838	
Total des capitaux propres	67 123	827	67 950	1	-840	67 111

Le capital est constitué de 4 000 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 15,25 euros conférant à leurs propriétaires les mêmes droits. Diac S.A est consolidée par intégration globale dans RCI Banque, cette dernière étant consolidée par intégration globale dans le groupe Renault. La variation de 50 000 K€ du report à nouveau concerne un acompte sur dividendes versé à notre actionnaire RCI Banque en novembre 2011.

Note 18 : Engagements donnés

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2011	31/12/2010
Engagements donnés en faveur de la clientèle	522 004	763 461
Total des engagements donnés de financement	522 004	763 461
Cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit	703 696	1 160 482
Total des engagements donnés de garantie	703 696	1 160 482
Total des engagements donnés	1 225 700	1 923 943

Les échéances de ces opérations sont toutes à moins de trois mois.

Ventilation par partenaires	31/12/2011	31/12/2010
Sociétés et tiers hors groupe	522 003	763 460
Sociétés du groupe Diac	0	0
Autres sociétés du groupe Renault	703 697	1 160 483
Fonds commun de créances	0	0
Total des engagements donnés	1 225 700	1 923 943

Note 19 : Engagements reçus

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2011	31/12/2010
Engagements reçus en faveur des établissements de crédit	604 559	4 248
Engagements reçus en faveur de la clientèle	464	882
Total des engagements reçus de financement	605 023	5 130
Engagements de reprises des véhicules dans le cadre des contrats de LLD	575 982	524 898
Total des engagements reçus de garantie	575 982	524 898
Titres à recevoir	8 000	0
Total des engagements reçus sur titres	8 000	0
Total des engagements reçus	1 189 005	530 028

Ventilation par durées résiduelles	31/12/2011	31/12/2010
Jusqu'à trois mois	65 188	63 018
De trois mois à un an	198 319	162 561
De un an à cinq ans	925 495	304 446
Supérieure à cinq ans	3	3
Total des engagements reçus	1 189 005	530 028

Ventilation par partenaires	31/12/2011	31/12/2010
Sociétés et tiers hors groupe	585 407	521 680
Sociétés du groupe Diac	0	0
Autres sociétés du groupe Renault	603 598	8 348
Fonds commun de créances	0	0
Total des engagements reçus	1 189 005	530 028

Note 20 : Instruments financiers à terme

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2011	31/12/2010
Risque de taux		
Swaps de taux	4 479 844	5 094 280

Ventilation par durées résiduelles	31/12/2011	31/12/2010
Jusqu'à trois mois	1 513 005	1 236 399
De trois mois à un an	1 191 807	1 502 461
De un an à cinq ans	1 775 032	2 355 420
Supérieure à cinq ans	0	0
Total des instruments financiers à terme	4 479 844	5 094 280

Ces opérations sont toutes effectuées avec des autres sociétés du groupe Renault.

Ventilation par partenaires	31/12/2011	31/12/2010
Sociétés et tiers hors groupe	0	0
Sociétés du groupe Diac	0	0
Autres sociétés du groupe Renault	4 479 844	5 094 280
Fonds commun de créances	0	0
Total des instruments financiers à terme	4 479 844	5 094 280

Les opérations sur instruments financiers de taux d'intérêts sont réalisées dans le cadre de la couverture globale du risque de taux d'intérêt. Les interventions sur les marchés d'instruments financiers à terme, principalement effectuées sur des marchés de gré à gré, ont essentiellement pour but de minimiser l'exposition aux risques de taux d'intérêt.

La juste valeur nette des instruments financiers (coupon couru inclus) s'établit à 8 608 Keuros pour l'exercice 2011 contre – 2 265 Keuros en 2010.

IV - COMMENTAIRES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

Note 21 : Intérêts et produits assimilés

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2011	31/12/2010
Intérêts et produits sur opérations avec les établissements de crédit	21 606	49 202
Intérêts et produits sur opérations avec la clientèle	56 775	60 637
Intérêts et produits sur opérations de crédit-bail et assimilées	-46	1 366
Intérêts et produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	3 249	2 426
Total des intérêts et produits assimilés	81 584	113 631

Note 22 : Intérêts et charges assimilées

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2011	31/12/2010
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit	-115 174	-146 812
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	-48 294	-44 246
Intérêts et charges sur opérations de crédit-bail et assimilées	-19 530	-13 294
Intérêts et charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	-1 087	-1 229
Intérêts et charges sur dettes subordonnées	-686	-686
Total des intérêts et charges assimilées	-184 771	-206 267

Note 23 : Revenus des titres à revenu variable

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2011	31/12/2010
Revenus du portefeuille de placement	59 089	101 550
Revenus des titres détenus à long terme	1	1
Revenus des parts dans les entreprises liées	56 972	42 488
Total des revenus des titres à revenu variable	116 062	144 039

Les revenus du portefeuille de placement correspondent à la rémunération de la part résiduelle dans le FCC.

Note 24 : Autres produits d'exploitation bancaire

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2011	31/12/2010
Produits des prestations accessoires aux contrats de financement	75 385	76 586
Produits des prestations des activités de service	3	1
Transferts de charges (dt ind. d'assurances reçues sur sinistres véhicules)	12 766	12 521
Autres produits d'exploitation bancaire	194	1 006
Total des autres produits d'exploitation bancaire	88 348	90 114
Refacturations de charges d'exploitation	50 849	44 458
Autres produits d'exploitation non bancaire	405	300
Total des autres produits d'exploitation non bancaire	51 254	44 758
Total des autres produits d'exploitation bancaire	139 602	134 872

Note 25 : Autres charges d'exploitation bancaire

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2011	31/12/2010
Charges des prestations accessoires aux contrats de financement	-5 996	-6 475
Coût de distribution non étalable	455	-3 758
Opérations faites en commun	-2 461	-3 222
Autres charges d'exploitation bancaire	-71	-127
Variation des provisions pour risques et charges d'exploitation bancaire	1 156	1 046
Total des autres charges d'exploitation bancaire	-6 917	-12 536
Autres charges d'exploitation non bancaire	-66	-7
Variation provisions pour risques et charges d'exploitation non bancaire	-118	-409
Total des autres charges d'exploitation non bancaire	-184	-416
Total des autres charges d'exploitation bancaire	-7 101	-12 952

Note 26 : Charges générales d'exploitation

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2011	31/12/2010
Salaires et traitements	-63 010	-61 307
Charges sociales sur retraites	-7 204	-6 664
Autres charges sociales	-26 949	-26 687
Participation des salariés	-2 483	-2 520
Autres frais de personnel	-4 260	-3 759
Total des frais de personnel	-103 906	-100 937
Impôts et taxes	-6 108	-2 864
Travaux, fournitures et services extérieurs	-24 995	-26 494
Autres frais administratifs	-1 390	-1 092
Total des autres frais administratifs	-32 493	-30 450
Total des charges générales d'exploitation	-136 399	-131 387

Note 27 : Coût du risque

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2011	31/12/2010
Coût du risque sur établissements de crédit	0	0
Dotations aux provisions	-30 714	-40 976
Reprises de provisions	37 183	50 142
Abandons de créances	-12 653	-16 247
<i>Sous-total du coût du risque sur opérations de crédit-bail</i>	<i>-6 184</i>	<i>-7 081</i>
Dotations aux provisions	-41 748	-49 337
Reprises de provisions	46 086	41 208
Abandons de créances	-28 138	-28 740
Récupérations sur créances amorties	2 142	2 143
<i>Sous-total du coût du risque sur opérations de crédit</i>	<i>-21 658</i>	<i>-34 726</i>
Reprises de provisions	0	60
Abandons de créances	0	13
Récupérations sur créances amorties	41	0
<i>Sous-total du coût du risque sur autres opérations avec la clientèle</i>	<i>41</i>	<i>73</i>
Coût du risque sur opérations avec la clientèle	-27 801	-41 734
Coût du risque sur portefeuille titres	0	0
Coût du risque sur autres opérations	0	0
Total du coût du risque	-27 801	-41 734

Note 28 : Gains ou pertes sur actifs immobilisés

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2011	31/12/2010
Gains ou pertes sur immobilisations financières	4 068	0
Total des gains ou pertes sur actifs immobilisés	4 068	0

Concerne en totalité la plus value réalisée sur la cession à Diac Location des titres de la société Sigma Services.

Note 29 : Impôt sur les bénéfices

La charge d'impôt figurant au compte de résultat représente uniquement l'impôt exigible au titre de l'exercice et ne tient pas compte des éventuels actifs ou passifs latents d'impôt.

La société est intégrée fiscalement par la société Renault SA. L'impôt comptabilisé correspond à celui qui aurait été supporté par la société en l'absence d'intégration fiscale.

Note 30 : Passage du résultat net social au résultat net financier

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2011	31/12/2010
Résultat net social	50 827	75 557
Impôt courant social	18 319	19 331
Résultat social avant impôts	69 146	94 888
Retraitements des produits financiers nets sur opé. de crédit-bail et ass.	122 417	109 097
Retraitements du coût du risque sur opé. de crédit-bail et assimilées	260	320
Retraitements des plus et moins values de cession de contrats de crédit-bail	-90 355	-89 459
Résultat latent sur opérations de crédit-bail	32 322	19 958
Var. du résultat dégagé par le FCC non encore reversé	42 014	4 934
Var. produits nets sur contrats titrisés non encore reversés au FCC	-1 122	132
Var. des différences d'évaluation (provisions et intérêts courus non échus)	2 998	7 178
Résultat latent sur opérations de titrisation de crédit	43 890	12 244
Etalement des commissions versées au réseau (coût amorti)	7 148	-5 751
Autres retraitements de consolidation	1 635	-1 545
Résultat latent sur autres retraitements	8 783	-7 296
Sous-total des retraitements de consolidation avant IS	84 995	24 906
Résultat financier avant impôts	154 141	119 794
Impôt courants financier	-18 319	-22 225
Impôts différés nets	-15 695	-4 613
Résultat net financier	120 127	92 956

Stock de réserve latente à la clôture	2 011	2 010
Réserve latente brute	419 595	324 059
Impôts différés nets	-84 912	-65 629
Solde net de la réserve latente à la fin de l'exercice	334 683	258 430

Les différences constatées entre le résultat social et le résultat financier résultent principalement des éléments suivants :

- Ecart de méthode d'amortissement sur les contrats de crédit-bail ;
- Différence d'évaluation de certaines provisions pour risques et charges ;
- Comptabilisation ou non de la fiscalité différée ;
- Retraitements liés aux opérations de titrisation.

Le résultat net des créances titrisées est appréhendé globalement en comptabilité sociale lors de l'encaissement de la rémunération de la part résiduelle. En revanche, en comptabilité financière, les opérations comptabilisées dans le FCC sont consolidées avec celles de la société Diac. Les flux réciproques sont éliminés et les produits et charges sont enregistrés prorata temporis. Les impayés et créances incidentées ou douteuses sont provisionnées non plus à 100% mais suivant une approche statistique des risques.

Note 31 : Effectifs moyens

Ventilation par natures	31/12/2011	31/12/2010
Agents de maîtrise	607	619
Cadres	611	433
Total des effectifs moyens	1 218	1 052

Droit individuel à la formation	31/12/2011	31/12/2010
Volume d'heures de formation dispensées au titre du DIF	2 735 h	2 229 h
Volume d'heures non consommées entrant dans le périmètre du DIF	117 828 h	120 991 h



HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

31 décembre 2011

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DE LEUR RESEAU

En Milliers d'Euros	Réseau CAC ERNST&YOUNG				Réseau CAC DELOITTE TOUCHE TOHMATSU				Réseau CAC AUTRES			
	2 011		2 010		2 011		2 010		2 011		2 010	
	HT	%	HT	%	HT	%	HT	%	HT	%	HT	%
1- Honoraires d'audit												
1.1 Commissaires aux comptes, certifications, examens des comptes individuels et consolidés	140	100%	111	100%	249	100%	323	100%				
1.2 Prestations directement liées à la mission d'audit												
Total des honoraires	140	100%	111	100%	249	100%	323	100%				
2- Autres prestations												
2.1 Juridique, fiscal, social												
2.2 Systèmes d'information												
2.3 Autres (vérification de stock...)												
Total des autres prestations												
TOTAL GENERAL	140		111		249		323					